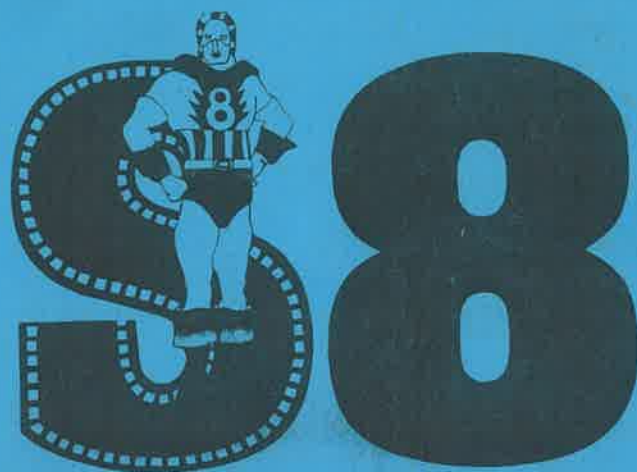


I S A L T

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE

LE CINEMA SUPER 8 EN BELGIQUE



Travail de fin d'études présenté par

Caroline SAUVAGE

en vue de l'obtention du diplôme
homologué de Gradué en Loisirs
et Tourisme.

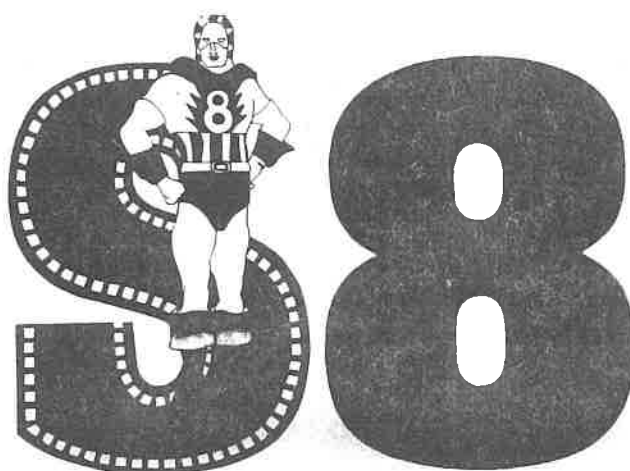
Année académique 1977-1978

Institut Supérieur d'Animation socio-culturelle des Loisirs et du Tourisme
Rue du Cornet, 81 - 1040 Bruxelles

I S A L T

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE

LE CINEMA SUPER 8 EN BELGIQUE



Travail de fin d'études présenté par

Caroline SAUVAGE

en vue de l'obtention du diplôme
homologué de Gradué en Loisirs
et Tourisme.

Année académique 1977-1978

Institut Supérieur d'Animation socio-culturelle des Loisirs et du Tourisme
Rue du Cornet, 81 - 1040 Bruxelles

Je tiens à exprimer ma vive et sincère reconnaissance à Monsieur HANSSENS, Professeur de matériel et technique d'intervention socio-culturelle, qui a eu la gentillesse de bien vouloir diriger ce mémoire.

Je tiens également à remercier ceux qui, par leurs conseils et par leur disponibilité, ont permis à ce travail d'aboutir, et plus particulièrement :

- Monsieur S. SMULEVIC, Animateur du groupe "Messidor".
- Monsieur M. POPOVITCH, Réalisateur.

T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION..... p. 1

P R E M I E R E P A R T I E

CHAPITRE I. : QUELQUES NOTIONS TECHNIQUES SUR LE SUPER 8.....	p. 5
CHAPITRE II : 1973-1974 UNE REVELATION.....	p. 10
CHAPITRE III : LE SUCCES DU SUPER 8.....	p. 12
§ 1 : Le coût.....	p. 12
§ 2 : La maniabilité.....	p. 13
CHAPITRE IV : UN NOUVEAU MODE D'EXPRESSION.....	p. 15
§ 1 : Le super 8, une spécificité	p. 15
§ 2 : Le super 8 et la famille.....	p. 17
§ 3 : Le super 8 et le reportage.....	p. 18
§ 4 : Le super 8 et la pédagogie.....	p. 21
§ 5 : Le super 8 et la thérapie	p. 23
§ 6 : Le super 8 dans le cinéma et le théâtre.....	p. 25
§ 7 : Le super 8 et l'animation socio-culturelle	p. 27
CHAPITRE V : DIFFUSION ET DISTRIBUTION	p. 29
CHAPITRE VI : EVOLUTION DES MOUVEMENTS SUPER 8 EN BELGIQUE	p. 34
§ 1 : Le groupe "Expression super 8".....	p. 34
§ 2 : Le groupe "Messidor".....	p. 38
§ 3 : Le centre national de création et de diffusion du super 8.....	p. 41
CHAPITRE VII : ANALYSE DE QUELQUES FESTIVALS.....	p. 46
§ 1 : Analyse du festival de 1974.....	p. 46
§ 2 : Analyse du festival de 1975.....	p. 51

D E U X I E M E P A R T I E

INTRODUCTION.....p. 56

SECTION I : CHAIR DE BOIS - SERGE SMULEVIC

CHAPITRE I : NAISSANCE DU FILMp. 59
CHAPITRE II : REALISATION DU FILMp. 60
 § 1 : Thème du film.....p. 60
 § 2 : Problèmes de réalisation.....p. 61
 § 3 : La vente aux enchèresp. 62
 § 4 : Le montagep. 63
 § 5 : Le financement du film.....p. 65
CHAPITRE III : DIFFUSION ET OPINION PUBLIQUE.....p. 66

SECTION II : J'ACCUSE - JULES BRUNIN ET
MIRKO POPOVITCH

CHAPITRE I : NAISSANCE DU FILMp. 68
CHAPITRE II : REALISATION DU FILMp. 69
 § 1 : Thème du film.....p. 69
 § 2 : Problèmes de réalisation.....p. 71
 § 3 : Le montage.....p. 72
 § 4 : Financement du film.....p. 74
CHAPITRE III : DIFFUSION ET SAISIE DU FILM.....p. 76
 § 1 : Opinion du Parquet.....p. 76
 § 2 : Les faitsp. 77

CONCLUSIONS.....p. 82

BIBLIOGRAPHIE.....p. 84

ANNEXES.....p. 86

I N T R O D U C T I O N

Depuis 1973, date du premier festival super 8 au Ranelagh, à Paris, des flots d'encre se sont écoulés. On a parlé d'une révolution super 8, est-ce un terme abusif ?

Tout au long de ce travail, je tenterai d'analyser ce phénomène trop mal connu du public qui pense à la technique du super 8 comme à une amélioration de la photo de famille. Bien sûr, l'utilisation principale de ce "cinéma à portée de tous" fut longtemps celle du film de vacances où le chef de famille expose fièrement aux amis sa progéniture bronzée et souriante. Emouvant tableau de famille, qui loin d'être négligeable, est pourtant une vision un peu simpliste des possibilités du super 8.

Le super 8 est bien autre chose que cet emploi sommaire, c'est une arme (parfois à double tranchant), une écriture nouvelle, un outil de travail pour les professionnels, un mode d'expression.

Le super 8, loin d'être un matériel de substitution, possède sa propre spécificité, il connaît d'autres possibilités, d'autres techniques et est apprécié par un tout autre public.

Depuis longtemps, le cinéma est la forme d'art la plus populaire car comme le dit Robert Malengreau, administrateur du centre national de création et de diffusion du super 8 en Belgique : "Le cinéma est le moyen d'expression qui répond le mieux aux espoirs, aux angoisses et aux préoccupations de notre temps." Le super 8 permet de par ses nombreuses possibilités, la démocratisation de ce langage universel qui était, auparavant, réservé à une élite.

Durant la première partie de ce travail, je tenterai de faire une analyse objective des possibilités multiples de ce nouveau format et ce, en observant son évolution dans différents domaines. Ces possibilités analysées, j'aborderai le problème des groupes désireux de promouvoir le super 8, j'y expliquerai leur démarche, leurs réalisations et les obstacles qu'ils ont à franchir.

La deuxième partie de ce mémoire comportera l'analyse succincte de deux courts-métrages super 8 qui ont connu l'un comme l'autre un succès considérable et ce, pour des motifs diamétralement opposés. J'espère par ce choix pouvoir démontrer les caractéristiques et les facettes multiples que recouvre le super 8.

Le plus sûr moyen pour moi d'éprouver et de vérifier les affirmations énoncées au cours de ce travail aurait

été de pouvoir présenter, en guise de travail de fin d'études, un reportage super 8 sur tous les éléments qui constituent mon mémoire.

Un jour viendra sans doute, où la possibilité sera donnée aux étudiants, de réaliser leur travail de fin d'études sous cette forme d'écriture plus actuelle et plus vivante qu'est le super 8.

P R E M I E R E
P A R T I E

CHAPITRE I

QUELQUES NOTIONS TECHNIQUES SUR LE SUPER 8

En 1965, la firme KODAK créait les premiers films super 8. Ce format s'imposa rapidement sur le marché, supplantant des formats plus anciens tels que le 8 mm ou le 9,5 mm.

Basé sur le format du 8 mm traditionnel, il se distingue cependant par une image dont la surface a augmenté de 60 % et par des perforations plus petites. La pellicule super 8 est contenue dans une cassette, ce qui facilite sa mise en place dans la caméra. La bobine a une taille approximative de 15 mètres, correspondant à une durée d'enregistrement d'environ 3 minutes à la vitesse de 18 images par seconde. Il existe deux types de cassettes super 8 : celle du super 8 dont le film se déroule et s'enroule sur deux bobines parallèles et celle du single 8 où les deux bobines sont sur le même plan. La cassette du single 8 permet un retour en arrière de la pellicule et permet donc les fondus enchaînés et les surimpressions au tournage.

Les caméras pour ce type de cassettes comportent un presseur qui procure aux images une qualité élevée et une fixité totale. En super 8, le presseur fait partie de la cassette, celle-ci étant fabriquée en grande série, les résultats

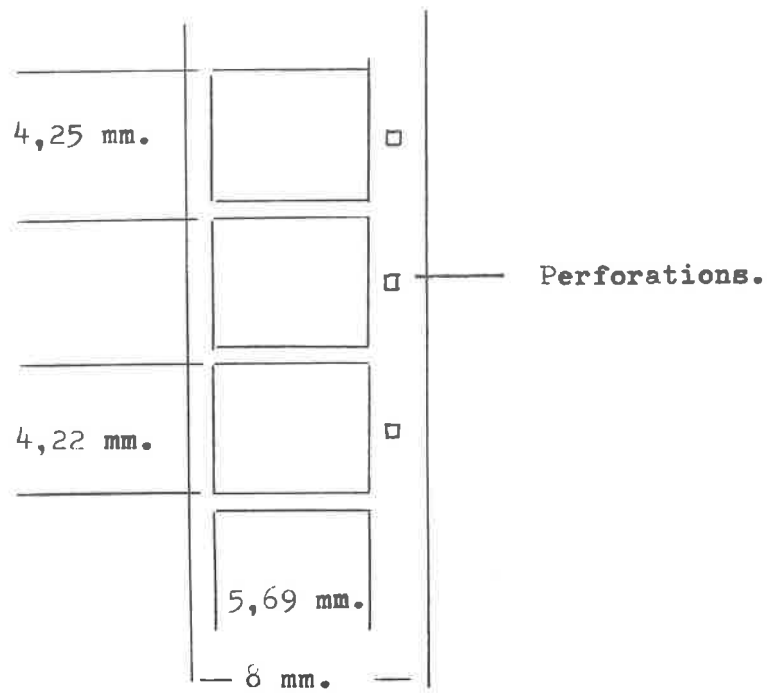
obtenus sont beaucoup plus irréguliers. Quant au double-super 8, il s'agit d'une pellicule 16 mm dont les perforations latérales sont celles du super 8 et qui se présente non pas en cassette mais en bobines. Son emploi exige un retournement du film, le mètreage disponible du film est par conséquent doublé. Il en résulte une beaucoup plus grande économie et un prix de revient à la minute de projection plus bas.

Grâce à la firme EKTASOUND, le super 8 a fait de grands progrès, en effet, en 1974, cette firme mettait au point des caméras permettant l'enregistrement direct du son, des tables de montage, des projecteurs pour grande salle, des émulsions plus sensibles, et la diminution des délais de développement, cette évolution technique permit une extension considérable des possibilités d'utilisation de ce format.

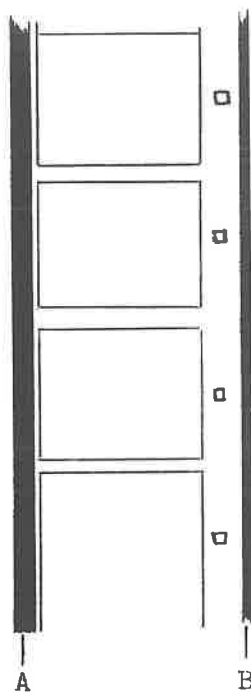
Extrait du

"Livre blanc du super 8"

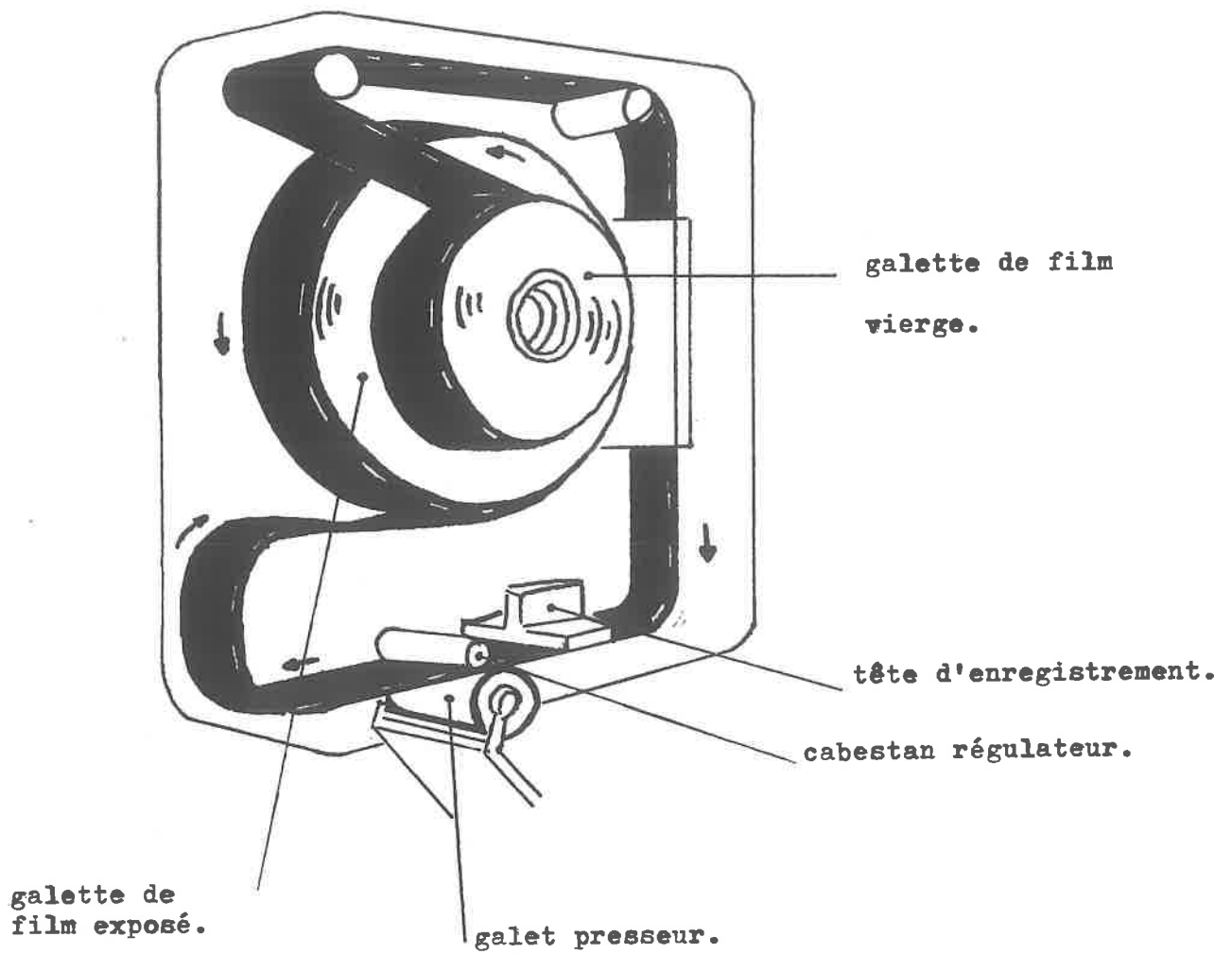
SCHEMA DE LA PELLICULE SUPER 8



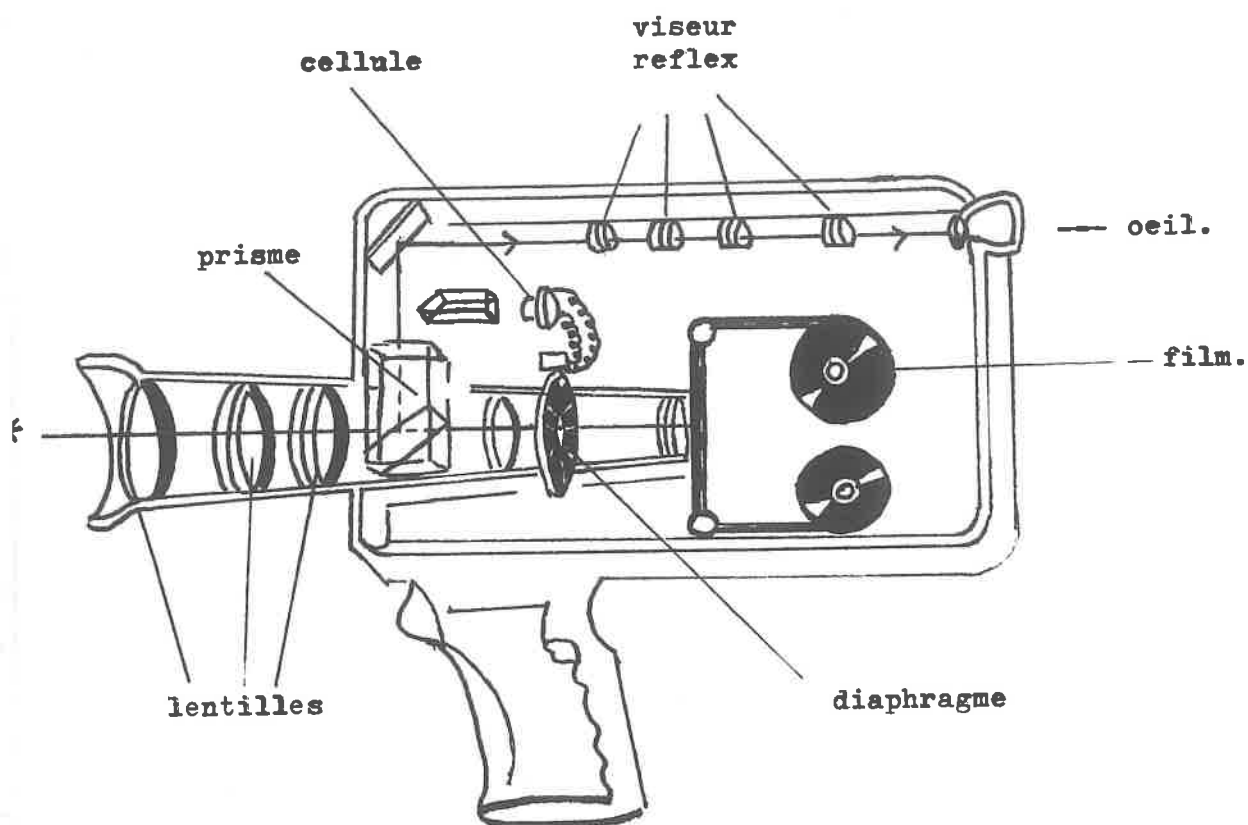
SCHEMA DE LA PELLICULE SUPER 8
AVEC PISTE MAGNETIQUE PRE-COUCHEE.



A : Piste sonore.
 B : Piste de compensation.

SCHEMA D'UNE CASSETTE SUPER 8.

SCHEMA D'UNE CAMERA



L'objectif, avec ses nombreuses lentilles, forme l'image sur le film. Un prisme prélève une partie de la lumière destinée au viseur reflex. La cellule regarde derrière l'objectif et commande le diaphragme.

CHAPITRE II

1973-1974 UNE REVELATION ?

En 1973, Le Ranelagh, petite salle de cinéma au bord de la faillite, égarée près de l'O. R. T. F., réputée pour les artistes underground qui s'y produisent, devient le point de mire de toute la France. Là, du 6 au 24 décembre, Jérôme Diamant-Berger et J.F. Davidenko, organisent un festival de cinéma inconnu jusqu'alors à Paris : ils y présentent 250 films tournés uniquement avec des caméras super 8, tant par des amateurs que par des professionnels comme Chris Marker, William Klein et Michel Polac.

Les films furent recrutés par annonce de presse, et en communiquant des avis dans les pages spectacles des journaux. La longueur de ces 250 films variait entre deux minutes et demie et quatre-vingt-dix minutes. Quelques grands succès de ce festival furent "l'anniversaire de Charlotte" de William Klein , "l'Expulsé" de Polac, "la petite nourriture" , film réalisé par un postier de Bordeaux.

Le succès de ce festival fut éblouissant, la salle fut comble tous les soirs, au point que les organisateurs prolongèrent d'une semaine la durée du festival. Au total, 7 000 personnes se seront déplacées pour voir des films

d'illustres inconnus, des films qu'ils auraient pu faire eux-mêmes. Dès lors, le mouvement gagne le monde entier, partout, célébrités ou inconnus empoignent leur caméra, élément de rêve ou de travail, en tout cas, une nouvelle écriture.

Il n'en faut pas plus à Jacques Van den Haute, Echevin de la culture de Woluwé-Saint-Pierre convaincu par Marcel Croës et Robert Malengreau qui reviennent du Ranelagh, pour monter une équipe dynamique, qui tentera de faire connaître ce nouveau mode d'expression en Belgique. Aidée financièrement par le ministère de la culture et par l'administration Communale de Woluwé-Saint-Pierre, cette équipe tente de mettre à portée de tous le cinéma, et organise pour la première fois en Belgique un festival du film super 8 au passage 44 du 20 au 22 septembre 1974.

Le succès est total ; durant les trois jours de projection, la salle de 800 places ne désemplit pas, de nombreux colloques sont organisés pendant les projections et leur succès est aussi étendu. Le groupe "expression super 8" a gagné. Le succès du super 8 est né en Belgique.

CHAPITRE III

LE SUCCES DU SUPER 8

On ne discute plus les avantages techniques de ce format : légèreté, souplesse, facilité d'emploi, haute sensibilité des pellicules, faible prix de revient, mais pour beaucoup, le super 8 n'est qu'un amoindrissement du 16 mm ou du 35 mm, pour d'autres, heureusement, le super 8 a une spécificité (spécificité que j'aborderai lors d'un prochain chapitre) . Ce qui m'intéresse pour l'instant, c'est d'examiner ces avantages dont on parle tant.

§1 Le coût

Il est évident que le facteur "prix" est un élément important. La publicité "super 8, cinéma à portée de tous" a de sérieuses raisons d'exister. En effet, le prix de la plupart des caméras se situe entre 7 500 et 65 000 francs, les caméras sonores étant les plus chères, et le matériel sommaire de montage-visionneuse, nécessite un investissement d'environ 3 000 francs. La minute de film monté représente environ 200 francs si l'on considère que les 2/3 de déchets sont une moyenne normale. Un projecteur sonore peut s'acquérir pour 15 000 francs, ce qui n'est guère excessif lorsqu'on tient compte qu'il permet la sonorisation d'un film.

Tous ces prix représentent une qualité moyenne, mais relativement satisfaisante. L'amateur de bonne qualité peut obtenir tout le matériel nécessaire à la réalisation du montage et à la projection d'un film pour un montant global approximatif de 170 000 francs.

Peut-être, cette somme peut-elle paraître élevée à un particulier, mais quel particulier s'appropriera un tel matériel pour la réalisation de films de vacances ? Il se dirigera plus naturellement vers un matériel simple à manipuler, économique et souvent muet. Par contre, si l'on se place du côté de groupes tels que des maisons de jeunes, des foyers culturels, des écoles ou des groupes cinématographiques, le prix de cet équipement de qualité devient tout à fait abordable et raisonnable.

§2 La maniabilité

L'autre avantage dont on parle beaucoup est la maniabilité, la souplesse et la légèreté de la caméra super 8. Son poids excessivement léger (1 kg à peine pour certaines) permet un transport aisé et un maniement tout aussi aisé. Le peu d'encombrement de ce mini-matériel permet à son propriétaire de le manier quand bon lui semble, presque à l'improviste, et sans préparation préalable, il suffit d'un ciel bleu, d'un oiseau chamarré, d'une situation cocasse pour que le cinéaste amateur sorte de sa poche cette "caméra escamo-

table" afin de fixer sur pellicule un élément captivant. Voilà, indéniablement un élément positif de ce matériel.

La preuve la plus irréfutable de cet avantage, est la place que lui ont accordée des professionnels férus du 16 mm ou du 35 mm dans certaines situations où l'encombrement et le poids considérable d'une caméra 16 mm ou 35 mm pose des problèmes inextricables, dans ces cas, il est tout à fait possible au réalisateur de faire "gonfler" sa pellicule, c'est-à-dire de la faire transformer en un format plus approprié à la diffusion de son film ; la pellicule super 8 est alors retranscrite par copiage optique ou par copiage contact, en 16 ou en 35 mm. Lors du copiage optique, on projette l'original dans une tireuse qui l'imprime sur la pellicule copie. Lors du copiage contact, l'original et le film de copie sont superposés et traversés par un rayon qui sensibilise la pellicule copie.

CHAPITRE IV

UN NOUVEAU MODE D'EXPRESSION

§1 Le super 8 une spécificité ?

Jacques Grant, rédacteur au jeune quotidien "Libération" écrivait en 1973 : "Le super 8 est au cinéma officiel ce que le camping est au Négresco. On s'y vautre dans la tenue qu'on veut. Pas d'impératifs, pas de garde-fous : c'est plus que l'imagination, c'est l'être tout entier qui est au pouvoir... . Au Ranelagh, on a créé l'événement... La prise de la caméra est déjà une prise de pouvoir. Ces jeunes cinéastes ont exprimé ce qu'ils aiment ou ressentent, leurs obsessions, leurs phantasmes, les grèves, les histoires de vampires ou des recherches purement formelles, en fait, n'importe quoi. "

Pour Michel Polac : "Grâce au super 8, le cinéma va retourner à ses origines de saltimbanques, un spectacle de foire, fait par des fauchés pour des fauchés : ravalés au rang de chanteurs de rues les cinéastes et les vedettes ! Adieu le prestige et le fric ! Bientôt, on fera des lettres d'amour en super 8, des témoignages sanglants et des poèmes solitaires. "

Ces deux témoignages répondent à la question

obsédante au centre de tous les débats et colloques organisés depuis 1974 : A quoi sert le super 8 ?

Le super 8 est avant tout un regard autre sur le monde, un refus catégorique de la technique cinématographique traditionnelle. Il est intéressant de noter qu'au cours des différents festivals qui se sont déroulés, la plupart des films étaient comme le remarquait Yves Bourde : "des films de poètes, sans montage, où la caméra faisait partie de la vie, des films sans discours qui restituaient des sensations. "

Pour la plupart, le super 8 s'inscrit comme moyen privilégié de capter la vie quotidienne. La méthode de réalisation du cinéma direct (tel que le super 8) est tout à fait différente de celle du cinéma traditionnel. Plutôt que de fabriquer un scénario qui sera réalisé morceau par morceau ultérieurement, le cinéaste du direct filme la réalité et le scénario s'inscrira de lui-même au gré du tournage.

Grâce au super 8, l'intégration du milieu dont on veut refléter la réalité peut aller très loin. Si le réalisateur arrive à créer un climat de confiance parmi les gens du milieu qui l'intéresse, ces mêmes personnes prendront en main le matériel et l'utiliseront pour se révéler.

Ainsi le super 8 devient un témoignage de la réalité quotidienne dans laquelle on ne parle plus d'oeuvre professionnelle tournée par des professionnels.

§ 2 Le super 8 et la famille

Cet aspect qui représente les prémices du super 8 n'est pas à négliger. J'ai interrogé à ce propos Jean de Pierpont, ex-animateur du groupe "Expression super 8". Pour lui, le super 8 dans son optique familiale est la base de tout un processus. Au départ, le père de famille qui achète une caméra super 8, l'achète comme un appareil photo amélioré, un appareil qui produira des photos mouvantes. Alors commence la séduction du super 8. Avec sa mini caméra, papa "filme" tout ce qui bouge : Bébé dans son bain, maman qui fait la vaisselle, le chien dans le jardin ... etc. .

A ce niveau, la caméra est l'objet de l'homme, objet auquel personne ne peut toucher, même pas sa femme ! Puis, le charme opérant, débute la seconde étape, celle où le caméraman en herbe aimerait beaucoup lui aussi se voir à l'écran. La période des vacances est un moment propice. Le père de famille bronzé et athlétique sourit à sa femme qui le filme imperturbablement sur la plage. Ainsi à la rentrée des vacances, on crée l'occasion de "montrer les films de vacances" aux amis, où, comme de bien entendu, on se trouve toujours "gros" , "pas encore bronzé" ... etc. ! Les deux

étapes font sourire bien des gens et pourtant qui n'est pas passé par là ?

Les choses sérieuses commencent après ces deux étapes. Les films sont trop courts (trois minutes maximum) , et le pseudo-réalisateur va commencer à coller ses films les uns aux bouts des autres. Etape de montage, pour laquelle il est nécessaire d'approfondir un peu les techniques du cinéma.

Au premier résultat encourageant, le réalisateur voudra composer, observer, et là commence la véritable spécificité du super 8. Celle, où celui qui possède la caméra, laissera planer son imagination, et où la réalisation reflètera un sentiment d'un moment, une vision fugitive d'un évènement, en bref, une création.

Toujours selon Jean de Pierpont, ce processus est courant, presque tous les réalisateurs sont passés par ces périodes. J'ai estimé que cet "emploi" du super 8 était important, car il est, pour moi, la base de l'évolution de ce mouvement en pleine croissance.

§3 Le super 8 et le reportage

Dans le paragraphe précédent, j'ai abordé l'élément de réalité quotidienne qui domine dans le super 8. A mon avis, cet élément trouve sa consécration dans le reportage

qui est un moyen privilégié d'animation culturelle ou d'action politique. La caméra joue dans cette technique un rôle prépondérant, elle exprime la relation subjective du réalisateur avec la réalité. Le cameraman a la possibilité d'arrêter sa caméra, lorsqu'il estime que la conversation n'a pas d'intérêt, il a ainsi la liberté de faire vivre les individus filmés d'une manière inattendue. Ainsi, Ramon Suarez, directeur de photographie, disait : "Si on prenait par exemple les matériaux super 8 tournés par des amateurs français, on pourrait monter un film intéressant sur la société française" .

Dans le reportage, la rapidité de réaction qu'on peut avoir avec une super 8 est influente. En effet, vingt secondes pour réagir, c'est peu, et suffisant pour capter une réalité ; ainsi, dans le reportage "par hasard" , on peut citer certains documents connus dans le monde entier, tels que l'explosion d'un tupolev en vol pendant le salon aéronautique du Bourget en 1973, l'explosion d'un avion Sabena à Ténériffe en 1978, le détournement au Moyen-Orient d'un avion de la Japan Air Lines, ou encore l'attaque de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris.

Un autre document devint même une pièce à conviction dans une affaire judiciaire, il s'agit de l'assassinat du président Kennedy à Dallas en 1963, filmé par un amateur.

Analysé, ce film donna des indications précises sur le mécanisme de l'attentat. Tous ces documents filmés "à chaud" par des amateurs devinrent des pièces de valeur dont se servirent, entre autres, différentes chaînes de Télévision.

A noter qu'au niveau technique, la modernisation du super 8 facilite considérablement la tâche aux réalisateurs. Ainsi les caméras utilisant le chargeur EKTASOUND à piste magnétique pré-couchée, permettent d'enregistrer le son parallèlement à l'image. Ce procédé a cependant un inconvénient, lors du montage, le réalisateur est forcé de faire du "bout-à-bout" . Lors d'un découpage, le montage sonore nécessite un travail considérable.

Un exemple de reportage super 8 extraordinaire est, à mon avis, celui qui fut réalisé par Andrée Lambin, anesthésiste et professeur à la "Vrije Universiteit van Brussel" . Cette jeune femme fut choisie parmi les meilleurs anesthésistes de Belgique pour être envoyée trois mois en Chine, et ceci afin de suivre un congrès international sur l'acupuncture. Assidue de super 8, elle fit parvenir par valise diplomatique (l'export de ces bobines étant interdit) une soixantaine de bobines à Serge Smulevic, animateur du groupe "Messidor" . A sa rentrée de Chine, ils montèrent à deux un film de 45 minutes qui est un document inestimable au point de vue médical. Depuis la première

projection, de nombreux pays étrangers ont acheté des copies de ce film et en Belgique de nombreux colloques sur l'acupuncture projettent ce reportage.

§ 4 Le super 8 et la pédagogie

Dans le domaine de la pédagogie, l'emploi du super 8 se répand lentement. L'emploi du super 8 dans ce domaine est à envisager de deux façons différentes. D'une part, j'envisagerai la diffusion d'oeuvres comme technique pédagogique, d'autre part, la réalisation de montages super 8 comme initiation à l'audio-visuel.

Au niveau de la diffusion, quelques établissements scolaires commencent à se procurer le matériel super 8, ceci leur permet de se constituer à peu de frais une petite cinémathèque. Ainsi, une firme belge [le "Nouveau Studio"] s'est constitué un stock de plus de 10 000 bobines, parmi lesquelles les enseignants peuvent trouver aisément des reportages historiques, des films didactiques, des documentaires sur les animaux ... etc. .

Je pense que sur le plan pédagogique l'emploi de ces films de courte durée est très intéressant. Il permet aux étudiants, sous la conduite du professeur, de découvrir de manière très vivante la matière qu'ils auront à posséder. Lorsqu'on pense, par exemple, au domaine de la biologie, ne

serait-il pas passionnant pour les élèves de découvrir sur l'écran la vie de certains animaux, plutôt que de l'étudier de manière théorique dans l'un ou l'autre manuel ? Les professeurs peuvent très bien intégrer le super 8 dans leur enseignement permettant aux élèves de les interrompre lorsque surgit la question. Il est tout aussi facile au professeur de revenir en arrière et de repasser une séquence mal comprise. Les élèves peuvent repasser eux-mêmes le film pour l'étudier plus longuement. Le maniement est tellement simple que l'emploi ne nécessite aucune surveillance.

La deuxième façon d'envisager le super 8 dans la pédagogie, est celle de l'initiation à l'audio-visuel. Le super 8 permet aux enseignants de démystifier l'image. Plusieurs demandes d'aide à la création faites au centre national de création et de diffusion du super 8 (C. D. N. D. S. 8), le furent par des enseignants désireux de faire participer leurs étudiants à la réalisation d'un montage, non dans le but d'en faire des cinéastes chevronnés mais dans le but de leur faire ouvrir les yeux sur le conditionnement par l'image. Lorsqu'on a filmé soi-même, on ne regarde plus le cinéma ou la télévision du même oeil, on en apprécie le contenu à sa juste valeur, et on ne se laisse plus prendre par ses artifices.

D'un autre côté la connaissance technique du

super 8 permet la réalisation de films ayant un rapport avec l'enseignement. La réalisation entraîne ainsi une modification de la relation professeurs/élèves, il privilégie le travail d'équipe et permet même une participation active au contenu de l'enseignement.

Le succès du super 8 dans l'enseignement démarre lentement, pourtant voilà, à mon avis, un domaine où il mérite de se développer au maximum.

§ 5 Le super 8 et la thérapie

Dans les prisons et les hôpitaux psychiatriques, le super 8 commence à trouver sa place. Pour ce paragraphe, j'ai dû me fier aux déclarations de Jean de Pierpont, ex-membre du groupe "Expression du super 8", qui a participé à une enquête dans ces milieux. Pourquoi ce peu de recherches et d'informations ? Tout simplement parce que ces milieux sont, par définition, excessivement fermés au monde extérieur. Selon, donc, les informations que j'ai pu recueillir, le super 8, dans ces milieux est employé afin de découvrir la personnalité du détenu ou du malade.

Il est évident que la personnalité de ces individus est complexe et souvent difficile à cerner de par le mutisme qu'ils observent fréquemment. Le fait de mettre à leur disposition une caméra et des films permet à l'individu

de s'exprimer sans contrainte et de laisser libre cours à son imagination.

D'autre part, il permet aux médecins et assistants sociaux d'analyser point par point la réalisation de la personne et d'en déduire après étude approfondie certains traits dominants de sa personnalité, certaines obsessions ou certaines tares psychologiques. Ainsi, ce détenu, qui, à la suite d'une expérience super 8 faite à la prison de Saint Gilles, fut "autorisé" à employer une caméra et filma pendant trois minutes le panneau d'une porte sur lequel était inscrit : "défense d'entrer" . Il paraît probable que cet individu est marqué profondément par le côté répressif de l'institution pénitenciaire et refuse catégoriquement toutes ces interdictions. Bien sûr, cet exemple est un peu simple car très significatif, mais il donne un bon aperçu de la manière dont le super 8 est utilisé dans de tels milieux.

A noter également, le film super 8 qu'a réalisé une ancienne détenue d'une prison de Liège sur la vie dans cette institution, film qui traite de tous les problèmes humains qu'elle a connus durant ces années de détention. Bien évidemment, ce film a été tourné après sa sortie de prison !

Sans doute , ce nouveau mode d'expression serait-il très révélateur si les expériences étaient multipliées, malheureusement, le succès du super 8 dans ce domaine ne s'est pas encore affirmé. Sans doute est-ce à cause du côté conventionnel de ces institutions.

§ 6 Le super 8 dans le cinéma et le théâtre

Dans des domaines tels que ceux du cinéma et du théâtre, le super 8 connaît un succès grandissant.

Dans le théâtre tout d'abord, de plus en plus nombreuses sont les troupes qui filment leurs répétitions, ceci afin d'avoir la possibilité d'examiner la façon dont la pièce est interprétée et afin de pouvoir observer les différentes manières dont un rôle peut être interprété. Le super 8 sert à ce moment de miroir, miroir dans lequel les acteurs se voient évoluer et par lequel ils peuvent se corriger.

Une autre possibilité du super 8 dans le théâtre est celle de filmer des extraits de la pièce et des interviews du metteur en scène... etc. , ceci afin de diffuser ce film. Ainsi, le théâtre de poche a demandé à Serge Smulevic, animateur du groupe "Messidor" , de réaliser un montage sur la pièce "Madame Butterfly" . Ce montage est diffusé dans plusieurs écoles, il est présenté aux étudiants

du niveau secondaire, dans un but de publicité bien sûr mais aussi et surtout afin de permettre aux étudiants de comprendre en temps voulu le but du metteur en scène, la façon dont il a envisagé l'oeuvre... etc. . Le futur public aura ainsi pénétré dans le monde du théâtre de façon moins conventionnelle et moins statique.

Au niveau du cinéma, l'approche est tout à fait différente. La question de temps joue un rôle prépondérant et si le réalisateur veut vérifier l'impact d'une scène, il aura plutôt recours à la technique plus rapide de la vidéo. Là où le super 8 joue un rôle prépondérant, c'est dans le tournage de scènes où le matériel lourd et encombrant du 16 mm ou du 35 mm pose certains problèmes. Il est difficilement concevable pour les cinéastes de manier leurs caméras 35 mm dans certaines circonstances ; ainsi imaginerait-on une 35 mm dans un escalier étroit ou dans l'angle étroit d'un couloir ? A ce niveau, le super 8 peut intervenir efficacement. Muni d'un matériel léger, le réalisateur pourra arriver à une recherche de prises de vues beaucoup plus étendue. Ensuite, il fera "gonfler" son film dans le format désiré et arrivera au résultat souhaité (1) .

Mais ne nous leurrions pas, le super 8 ne peut pas remplacer totalement les formats plus élevés comme je l'ai expliqué dans le paragraphe "super 8, une spécificité", les

(1) cfr. §2 "Maniabilité du super 8"

possibilités techniques du super 8 ne sont pas à la hauteur de celles du 16 et 35 mm. Le super 8, dans ce cas servira de formule de facilité.

§ 7 Le super 8 et l'animation socio-culturelle

Au niveau de l'animation socio-culturelle, le super 8 paraît très prometteur, il est un moyen privilégié d'information et d'animation socio-culturelle. Le super 8 peut être diffusé de façon militante. Par exemple, les groupes "Cinéma libre" et "Apic", associations cinématographiques françaises, proposent un catalogue de films super 8 et insistent sur le fait de diffuser ces films de façon militante, ils demandent un bilan de diffusion à chaque production de la cassette afin de faire le bilan de ces expériences.

Certains groupes comme le "Groupe super 8" de Woluwé-Saint-Lambert proposent leurs films dans les maisons de jeunes, films à thèmes, susceptibles de rentrer dans le cadre d'un ciné-forum et ainsi d'être débattus par un public concerné.

L'élément économique du super 8 intervient de manière efficace dans ce domaine. Plusieurs maisons de jeunes, telle celle d'Auderghem, ont dû abandonner l'activité des ciné-forums, ceci en raison du coût élevé de la location

des films 16 mm. Si ces maisons de jeunes redémarrent leur activité munis d'appareils de projection super 8 et par conséquent, avec des cassettes super 8, l'élément "prix" n'intervient plus. De plus, les thèmes abordés peuvent être beaucoup plus étendus, puisqu'ils sortent du choix proposé par le marché cinématographique habituel.

L'élément "diffusion" dépassé, quelques maisons de jeunes ouvrent des ateliers "super 8", ateliers créatifs au même titre que les autres. Cette formule permet aux jeunes de cet atelier de s'exprimer par la caméra et de projeter aux autres membres des problèmes soulevés, des thèmes à discuter, ces films peuvent aussi être des points de départ pour d'autres ateliers comme un atelier d'étude du milieu... .

Enfin, un échange de réalisations entre les différentes maisons de jeunes permettrait, à moindres frais, un élargissement des points de vue sur tel problème ou une suggestion pour tel autre problème. Le super 8 dans ce domaine doit, à mon avis, percer à tout prix. Comme dans l'enseignement, il est un point de départ et un merveilleux témoin de la vie qui nous entoure.

CHAPITRE V

DIFFUSION ET DISTRIBUTION

Si le super 8 connaît un succès sans bornes, un problème majeur reste actuellement posé, celui de la diffusion et de la distribution. Avant d'aborder ce problème, il est important de faire certaines réserves. Comme le disait Alain Berenboom, membre d' "Expression super 8" : "Nous devons tenir compte des possibilités techniques du super 8, des motivations de ceux qui l'utilisent et de ceux qui le voient" . Par conséquent, plusieurs conclusions peuvent être retirées : d'abord, les possibilités techniques de ce format l'empêchent de réaliser des oeuvres "sophistiquées" ; laissons ce genre de réalisations aux formats 16 mm et 35 mm, ensuite, ce format ne tente pas les professionnels habitués à la qualité du 16 mm ou du 35 mm et enfin le grand public bien qu'indifférent au format du film désire des films distrayants ou de qualité intellectuelle ou artistique certaine (ce qui n'est pas le but primordial du super 8).

Ceci étant posé, il devient évident que le super 8 n'attirera pas le grand public (au niveau de la projection) , sauf si à qualité égale, une séance de super 8 coûte moins cher et sauf si les oeuvres diffusées en super 8 sont différentes des oeuvres classiques et par conséquent,

non compétitives.

A vrai dire, le problème reste encore posé car afin de vérifier cette diffusion parmi le grand public, il faudrait que les salles commerciales telles que cinémas... etc., soient équipées d'un matériel super 8, ce qui n'est pas le cas. Le centre national de création et de diffusion du super 8, lui-même a abandonné la salle de l'auditorium 44, qui pouvait contenir 800 personnes au profit de salles plus petites (250 places), estimant que la projection y gagnait en qualité technique.

Mises à part les salles de cinéma traditionnelles, il existe assez bien de circuits de diffusion. Par exemple, celui des institutions scolaires (1), et culturelles, les maisons de jeunes (2), les universités. Cette diffusion suppose évidemment l'existence d'ateliers-cinémas ou de ciné-clubs au sein de ces institutions et par conséquent, la présence d'animateurs formés et d'un public sensibilisé.

A noter le C. N. C. D. S. 8 (3) qui a parmi ses objectifs, la formation de ces animateurs. Afin d'étendre la diffusion dans ces communautés, il faudrait résoudre un problème important, celui du tirage des copies, l'emploi de l'original exclut toute diffusion importante et le copiage ôte environ 15 % de la qualité du film. Ce problème

(1) cfr super 8 et pédagogie

(2) cfr super 8 et animation socio-culturelle

(3) Centre national de création et de diffusion super 8

est donc un problème de laboratoires et ces derniers n'amélioreront leurs techniques de tirage que s'ils ont à faire face à une demande importante.

Un autre moyen de diffusion qui est à prendre très au sérieux est la télévision. Nombreux sont les pays dont la télévision consacre une émission au super 8. Ainsi en France, depuis 1974, Antenne 2 programme toutes les semaines une émission qui projette des films super 8. "La télévision des spectateurs" a été créée par Pierre Sabbagh et Jacques Locquin afin de permettre aux téléspectateurs de présenter leur oeuvre à un public avoisinant le million alors que le nombre de personnes qu'ils pourraient atteindre par eux-mêmes ne serait sûrement pas supérieur à 200 personnes.

Au niveau de la télévision belge, tout reste à faire. En effet, la R. T. B. ferme résolument ses portes au super 8. Pourquoi ? Selon Robert Malengreau : "Le super 8 est une alternative de création et un phénomène de réponse qui constitue une réplique de première force à l'aliénation de la télévision. Moyen léger de production, le super 8 permet d'associer le téléspectateur à la création, donc, de le "dépasséifier". Une TV qui se veut participative ne peut plus ignorer le phénomène super 8. A quand un droit de cité pour le super 8 belge à la TV belge ? Réticences, blocage,

inertie ou ... mépris ? Pourquoi n'utiliserait-on pas R. T. bis, par exemple, pour enfin promouvoir le super 8 belge ? Seulement voilà ! Pas d'équipement approprié à la R. T. B. ; il y a un mois, j'ai dû "prêter" un projecteur super 8 à la R. T. B. pour qu'on y visionne un film belge d'exploration tourné en super 8 !"

Afin d'avoir plusieurs avis, j'ai interrogé deux réalisateurs super 8, le premier est Serge Smulevic, animateur du groupe "Messidor", voici ce qu'il m'a dit : "La première fois que j'ai présenté un film à la R. T. B. (1), ils m'ont regardé en riant. Le programmeur m'a demandé la bobine et j'ai sorti un petit paquet de ma poche, il m'a demandé : "C'est tout ?" J'ai répondu oui, "Et le son ?" m'a-t-il dit, "Il est aussi dessus" ai-je répondu. Il était interloqué et plutôt sceptique, nous l'avons visionné et... il est passé à plusieurs chaînes de TV. A la R. T. B., ils n'osent pas se lancer, il suffirait qu'un type y aille pour que tout le monde suive ; seulement voilà ! Il faut oser et puis, les techniciens ne sont pas formés au super 8, ils craignent un peu pour leur emploi."

Le deuxième animateur à qui j'ai demandé son avis est Jean-Luc Vandenbranden, animateur du groupe "G. S. 8" de Woluwé-Saint-Lambert : "Pour moi" a-t-il dit, "c'est l'idée que les professionnels ont du super 8. A la R. T. B., ils

(1) cfr IIème partie de ce mémoire p.66

viennent tous d'écoles comme l'I. A. D. (1) ou l'I. N. S. A. S. (2) où le super 8 est la feuille de brouillon avant le "propre" qui est le 16 mm et le 35 mm. Alors, ils estiment que ce serait une déchéance technique que de "retomber" en super 8. Evidemment, ils connaissent les possibilités techniques du cinéma classique et le super 8 est une ébauche de ces techniques."

Déchéance technique, peur de perdre sa place, mépris, scepticisme ? Quoiqu'il en soit, ces animateurs se rendent compte de l'inactivité de la R. T. B. et s'en désolent. Dans ce domaine, tout reste vraiment à faire. A noter que l'émission "Les sentiers du monde" a lancé un appel à tous les explorateurs afin de présenter les meilleurs reportages à la télévision. Serait-ce enfin le démarrage du mouvement super 8 à la R. T. B. ? Espérons-le

(1) Institut d'art et de diffusion

(2) Institut national

CHAPITRE VI

EVOLUTION DES MOUVEMENTS SUPER 8 EN BELGIQUE

§ 1 Le groupe "Expression super 8"

Comme je l'ai dit brièvement au cours de l'histoire de super 8, au retour du festival du Ranelagh en 1973, Robert Malengreau et Marcel Croës réussirent à convaincre Jacques Van den Haute de l'importance de la révélation du super 8. Ils décidèrent de former un groupe afin d'étendre au maximum l'impact du super 8 en Belgique. Ainsi naquit en 1974 le groupe "Expression super 8" dont la devise était "Mettre le cinéma à portée de tous et stimuler la libre création" .

Les animateurs de ce groupe étaient : Jacques Van den Haute (président), Marcel Croës (vice-président), Robert Malengreau (délégué-général), Jean de Pierpont (coordinateur permanent) ainsi que onze autres personnes sans distinction d'âge, de milieu ou de formation. Ce groupe comprenait aussi bien des amateurs que des professionnels, des poètes que des techniciens.

Leurs objectifs étaient l'organisation des festivals super 8 et single 8 (dont le premier a eu lieu à Bruxelles en septembre '74) la coordination entre les festi-

vals super 8 et single 8 organisés en Belgique et les autres festivals du même type (Paris, Stockholm, New-York, Tokyo, Genève, Francfort, etc.) la création d'un lieu de rencontre et de documentation sur le super 8, l'organisation de la distribution des films super 8 à l'échelle nationale. A ce propos, "Expression super 8" a mis au point une série de programmes qui sont une sélection de films belges ou étrangers, programmes destinés aux maisons de la culture, clubs, studios, cafés, ciné-clubs.... etc. .

D'autres objectifs furent aussi : la création d'un centre technique du super 8 où le matériel (caméras, tables de montages, studios de sonorisation... etc.) est à la disposition de tous ceux qui veulent s'exprimer. (Ce centre ayant pour but d'aider ses membres et les cinéastes super 8 à parfaire leurs réalisations), l'organisation de stages et de journées de formation technique et de nombreuses actions vidéo parallèlement au super 8.

Le groupe "Expression super 8" était un groupe indépendant malgré les rumeurs qui ont circulé du fait de la présidence de Jacques Van den Haute, politicien libéral réputé, ce groupe ne dépendait d'aucun parti politique et était totalement indépendant du circuit commercial malgré le fait que des firmes cinématographiques réputées leur aient accordé une aide matérielle considérable lors des

différents festivals. Néanmoins, les pouvoirs publics ont reconnu l'importance de l'action super 8 et dès le départ, l'administration communale de Woluwé-Saint-Pierre a accordé un subside pour l'organisation du premier festival du film super 8.

A peine plus tard, la commission française de la culture de l'Agglomération de Bruxelles et le ministère de la culture française accordèrent à leur tour leur aide.

Au niveau de l'aide accordée par le groupe "Expression super 8" aux jeunes réalisateurs, il existait un système de deux cellules qui répartissaient l'aide à accorder après examen de chaque dossier. Une première cellule, la cellule de production retenant les projets les plus intéressants, une deuxième cellule nommée cellule d'appel, ayant la possibilité de sauver une dizaine de dossiers préalablement écartés. Ainsi, lors du festival super 8 de 1974, sur 93 demandes, 48 ont été retenues et les réalisateurs ont été aidés d'une manière ou d'une autre par "Expression super 8". En 1975, cette aide à la réalisation est montée à 87 films.

Comme on peut le remarquer, le groupe avait progressé ; la plupart de ses objectifs étaient atteints et le super 8 atteignait un succès peu commun. Alors, que s'est-il passé pour que cette équipe en pleine extension soit si

soudainement dissoute ? J'ai interrogé à ce propos Mirko Popovitch, animateur d' "Expression super 8" : "Le festival 1975 a été un festival bidon. On avait décidé de ne procéder à aucune sélection et pourtant, cette sélection a eu lieu en 1975, j'étais contre, je suis parti. " Ce départ était le premier d'une longue série. Lors du festival de 1975, un problème de censure relatif à deux films se pose. En bref, Jacques Van den Haute refuse de laisser programmer : " deux films susceptibles de porter atteinte aux bonnes moeurs. " André Piroux quant à lui veut conserver l'optique de la liberté d'expression. Quoi qu'il en soit, les deux films sont projetés et dès la fin du festival, après quelques altercations assez vives, on procède à la dissolution d' "Expression super 8" .

Jacques Van den Haute demande à Serge Smulevic (membre du jury du festival 1974 et président du groupe super 8 "Messidor") de former une nouvelle équipe ; le nouveau groupe prend le patronyme d' "Action super 8" et organisera le festival super 8 qui s'est déroulé en 1976 à Woluwé-Saint-Pierre.

A la suite de problèmes locaux, "Action super 8" est à son tout dissous. Serge Smulevic continue cependant le super 8 avec son équipe qui existe comme auparavant, le groupe "Messidor".

§ 2 "Messidor"

"Messidor" fut créé en 1970 par Serge Smulevic, administrateur de la fédération nationale des cinéastes amateurs avec la participation de cinq cinéastes de la "Cambre", association de cinéastes amateurs dont la principale activité était des films de voyages.

"Messidor" s'établit tout d'abord à Uccle grâce à M. Van Hoffelen dans une école qui portait le nom de Ecole Messidor (d'où le nom du groupe). Ce local était tout à fait gratuit et le ciné-club se réunissait deux fois par mois.

Le but de Serge Smulevic était à ce moment de permettre aux jeunes réalisateurs de projeter leur film et d'entendre ce qu'ils n'avaient pu recueillir au sein de la famille, c'est-à-dire les débats et les critiques. Les films corrigés ou améliorés étaient alors envoyés aux différents festivals organisés à cet effet. A cette époque, l'échevin de la culture d'Uccle, Jean-Pierre Corné octroyait au groupe "Messidor" un royal subside de 12 000 francs par an ! Ce qui permettait aux organisateurs d'acheter parfois un peu de pellicule.

Au début de l'année 1976, Jacques Van den Haute qui était séparé du groupe "Expression super 8" [1] vint

[1] cfr "Expression super 8" p. 34

trouver Serge Smulevic ; tous deux décidèrent de faire quelque chose qui sans ressembler à ce que faisait Robert Malengreau aurait réuni des cinéastes provenant de clubs ; ainsi, le déchet était moins important et les spectacles présentés avaient plus grande chance d'être de qualité. Ils structurèrent donc cette association et ainsi naquit le groupe "Action super 8-Messidor" .

Serge Smulevic et son équipe quittèrent donc Uccle pour venir s'établir à Woluwé-Saint-Pierre où Jacques Van den Haute, président de l'association, mit à sa disposition un superbe local. Le côté négatif de cette association est qu'elle fut montée principalement dans le but d'organiser un festival. Ce festival fut organisé à Woluwé-Saint-Pierre après une campagne publicitaire de grande envergure. A noter que Monsieur Van den Haute, échevin de la culture à l'époque, avait octroyé au groupe un subside de 200 000 francs et qu'une grande partie de cette somme fut absorbée par l'organisation d'une seule journée nationale.

A la suite de ce festival, qui ne fut ni un échec, ni une parfaite réussite, se déroulèrent les élections communales et Monsieur Van den Haute ne fut plus réélu échevin de la culture. A ce moment, le groupe "Action super 8-Messidor" fut proprement expulsé du centre culturel de Woluwé-Saint-Pierre.

Serge Smulevic, nullement décidé à abandonner la partie retourna à Uccle et demanda à Monsieur Charles Van de Putte, nouvel échevin de la culture, la permission de réintégrer le local Messidor. Autorisation qui lui fut accordée mais deux éléments très importants furent modifiés : le premier fut qu'il n'y eut plus aucun octroi de subsides, le deuxième fut que la salle offerte jusqu'alors par la commune leur était louée pour la somme de 400 francs par soirée, somme qui peut paraître insignifiante mais qui devient considérable lorsque les subsides disparaissent et que l'association vit de l'argent de ses membres.

Après avoir "vivoté" pendant quelque temps, Serge Smulevic décida de déménager et s'établit dans l'arrière-salle d'un restaurant. Si l'occupation est gratuite, le problème majeur reste celui de l'étroitesse du local. Les projections se déroulent donc en petit comité, comité formé par la dizaine de membres que forment les réalisateurs et par une quinzaine de personnes qui s'intéressent de très près au travail fourni.

Cet élément de local oblige le groupe à fonctionner de manière restreinte puisque "Messidor" comptait une bonne cinquantaine de membres.

L'espoir de Serge Smulevic est de trouver un local

approprié mais en attendant, il travaille dans les conditions que je viens de décrire.

§ 3 Le centre national de création et de diffusion du super 8

A la suite de la dissolution du groupe "Expression super 8", en 1976, Marcel Croës, Robert Malengreau et André Piroux décidèrent de créer un centre permanent qui serait ouvert à tout amateur de super 8. Ainsi, le 1er janvier 1976 : le centre national de création et de diffusion du super 8 ouvrait ses portes à l'endroit même qui fut le siège d' "Expression super 8". Ce centre, reconnu et soutenu par le ministère de la culture comprend à sa tête Luc De Heusch, ethnologue et cinéaste, Marcel Croës (vice-président) et Robert Malengreau (secrétaire général) .

Les objectifs primordiaux de ce centre furent d'abord [1] : "d'apporter, avec les moyens du bord, une aide technique et financière aux projets de réalisation les plus intéressants, de mettre sur pied un réseau de diffusion, d'étudier la complémentarité du super 8 et du procédé vidéo et de contribuer par des contacts avec les constructeurs et les laboratoires, au développement d'instruments techniques répondant aux normes professionnelles de la prise de vue, de l'enregistrement et du tirage. "

D'autres objectifs sont également ceux d'organi-

[1] Extrait du livre blanc du super 8

ser le festival annuel du super 8 en Belgique, la formation d'animateurs techniques, l'organisation d'ateliers de rencontre et l'établissement d'une fédération internationale du super 8 dont le centre de Bruxelles est le siège. Il est intéressant de constater que les objectifs de ce centre sont sensiblement les mêmes que ceux du précédent groupe "Expression super 8".

Le centre national de création et de diffusion du super 8 sert de catalyseur aux différents organes disséminés dans le pays. En effet, il existe cinq autres antennes, hors mise celle de Bruxelles qui disposent d'un atelier technique et qui servent d'organe de diffusion au niveau régional. Ces cinq antennes sont celles de Mons, Liège, Louvain-la-Neuve, Namur et Saint-Hubert. Ces cellules travaillent de façon tout à fait autonome. Elles sont munies d'une infrastructure technique propre.

Au fur et à mesure des possibilités, du matériel technique est envoyé par le centre dans les différentes antennes. Cet équipement est alors mis à la disposition des réalisateurs dont le projet est accepté par le centre. L'équipement est procuré par le ministère de la culture française et pour Bruxelles, plus particulièrement, la majorité du matériel est acquis grâce à la commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles.

Au niveau de l'organisation des festivals, le centre a décidé de ne plus organiser les festivals à Bruxelles. Selon Robert Malengreau, cet organisme doit être décentralisé en accord avec les réalités de notre temps et de notre pays et en implantant le festival dans une ville différente chaque année, le centre démontre concrètement sa volonté de décentraliser l'action super 8 à tous les niveaux. Autre variation, les projections se déroulent dans des salles plus petites (environ 250 places) et il n'y a plus de présélection des films.

Au cours de ces dernières années 1975, 1976, 1977, dix aides ont été procurées à dix projets émanant des différentes cellules. Ces aides ont été attribuées en tenant compte de différents critères tels que la diversité des thèmes abordés et l'adéquation des projets à la spécificité du format super 8. Dix projets, c'est évidemment relativement peu, à cette remarque, un des responsables du centre répond qu'il est important de ne pas gaspiller les subsides assez modestes et qu'il a été décidé d'aider désormais les projets à tous les stades de la réalisation.

La préoccupation principale du centre est actuellement l'organisation du festival qui se tiendra à Namur du 15 au 19 novembre 1978. Le thème de ce festival sera : "Super 8, ouverture sur le monde", il sera simulta-

nément le cinquième festival national du film super 8, la première convention mondiale des cinéastes super 8 et la première rencontre du cinéma super 8 du tiers-monde.

Le festival 1978 prendra ainsi pour la première fois une allure internationale. Il est évident que comme les autres années, parallèlement aux confrontations habituelles, se dérouleront de nombreux colloques dont les thèmes sont encore actuellement inconnus du public.

**Veni,
Vidi,
Vinci!**



CHAPITRE VII

ANALYSE DE QUELQUES FESTIVALS

§ 1 Analyse du festival super 8 1974

Le premier festival national du film super 8 s'est déroulé à Bruxelles les 20, 21 et 22 septembre 1974. Ce festival était organisé par l'a. s. b. l. "Expression super 8", présidée par Jacques Van den Haute et fut soutenu financièrement par la commission française de la culture de l'Agglomération de Bruxelles, par le ministère de la culture française et par la commune de Woluwé-Saint-Pierre.

Ce festival s'est déroulé dans l'auditorium du passage 44, vaste salle pouvant contenir 850 personnes. Les projections avaient lieu presque sans interruption de 8h.45 à minuit. Il n'est pas exagéré de dire que ce festival fut un triomphe, depuis la matinée du vendredi, la salle de désemplit pas jusqu'au dimanche soir et certains spectateurs attendirent plus de deux heures avant de pouvoir pénétrer dans la salle.

Au total, cent vingt films furent projetés, dont quatre-vingt-seize réalisés par des non-professionnels belges et quinze films étrangers. Les films professionnels et étrangers étant projetés hors-confrontation. Ce festival

n'était pas une compétition à proprement parler, mais plutôt une confrontation. Il n'y avait pas eu de présélection, tous les films envoyés furent projetés et à la fin du festival aucun palmarès ni classement impliquant une hiérarchie ne fut établi. Un certain nombre de prix [1] (certains en espèces, d'autres en matériel) furent attribués, ils avaient pour but d'attirer l'attention sur les qualités particulières (photo, montage, son, etc.) de tel ou tel film. Ces prix furent attribués par un jury d'observateurs composé de dix membres.

A ce propos, Monsieur Smulevic, membre du jury à cette époque, m'a fait une déclaration qui me semble digne d'intérêt : "De toute façon, le jury a servi de garniture, Robert Malengreau avait déjà décidé tous les prix à attribuer et nous n'avons eu aucun recours. Je me demande à quoi nous avons servi si ce n'est à la frime, c'est à cause de cela que j'ai quitté le festival avant la fin, je n'aime pas la malhonnêteté !" Cette déclaration peut, pour le moins, donner à réfléchir sur la cuisine intérieure de telles manifestations !

Pourtant, il paraît qu'une des caractéristiques du festival fut que les débutants sans expérience et les réalisateurs chevronnés furent tous mis sur un pied d'égalité, tous ayant eu la possibilité de s'exprimer !

[1] cfr Annexe pl03de ce mémoire : "Résultats du festival national du film super 8 du mois de septembre 1974 à Bruxelles "

Un aspect intéressant fut l'aide à la création. Dès le mois de juin 1974, le groupe "Expression super 8" faisait savoir qu'il accorderait une aide technique au plus grand nombre de personnes possible voulant faire un film pour le festival. En pratique, cela signifiait : des conseils techniques donnés par des spécialistes, prêts de caméras, et dons d'une certaine quantité de pellicule.

Le mécanisme de sélection pour l'aide était simple, l'aide était accordée aux futurs réalisateurs sur la base d'un petit dossier comprenant notamment un résumé du scénario. Comme je l'expliquais dans le chapitre concernant le groupe "Expression super 8" il y avait deux cellules de sélection. Au total, sur 93 demandes, 48 non-professionnels ont été retenus, parmi eux, plusieurs tournaient là leur premier film.

Parallèlement aux projections se sont déroulés des colloques qui furent animés et instructifs. Leurs thèmes furent entre autres : "Nouvelles perspectives techniques du super 8". Ce colloque a fait le point sur les dernières nouveautés en matière de caméras, de son synchrone et d'émulsions de films.

Autre thème : "Le super 8, instrument d'analyse et de critique sociale" . Il mit en évidence les possibilités

offertes par le super 8 comme instrument d'observation de la vie quotidienne et éventuellement comme arme dans les combats politiques menés par des minorités (comme par exemple, en France, les groupes bretons, occitans, etc.).

"Super 8 et enseignement" a montré les immenses possibilités du super 8 dans le domaine de l'éducation permanente et du recyclage. "Super 8 et vidéo" a prouvé que l'un et l'autre sont des outils d'animation socio-culturelle et qu'ils ne sont pas rivaux mais complémentaires. Quant à "Vers un centre national de créativité super 8", il fut l'occasion d'un échange de vues animé sur les moyens et la finalité d'un tel centre.

Au niveau de la presse, la critique fut très chaleureuse, à tous les niveaux, les journalistes vantèrent l'organisation du festival durant les trois jours. Seul point noir : Quelques professionnels minimisant l'importance de cette manifestation, considérant le super 8 comme un pis-aller.

Le bilan de ce festival est facile à établir, au niveau du public, le succès fut total, ce festival fut la découverte d'une immense curiosité pour le super 8 en tant que moyen d'expression, en particulier chez les jeunes (il est intéressant de savoir que la moyenne d'âge des spectateurs variait entre 17 et 25 ans).



Au niveau de l'organisation, un mécontentement parmi le jury qui avait l'impression de ne servir à rien. Au total, un bilan plutôt positif, positif en tout cas, dans la mesure où ce festival a servi de tremplin à l'expansion du super 8 en Belgique.

§ 2 Analyse du festival super 8 1975

Encouragé fortement par le succès remporté par le festival de 1974, le groupe "Expression super 8" décidait de récidiver en 1975. Initialement, le festival devait se dérouler au centre culturel de Woluwé-Saint-Pierre mais à la suite des altercations ayant eu lieu entre Jacques Van den Haute et André Piroux, ce dernier ayant accusé le président de mêler la politique au cinéma, la décision fut prise de réorganiser le festival au passage 44.

Si le premier festival se voulait une découverte du super 8, le deuxième festival fut, lui, organisé sur un thème bien précis : A quoi sert le super 8 ? Et le super 8, reflet du monde où nous vivons. C'est ainsi que dans ces films, on vit apparaître : la violation des droits de l'homme, la libération des femmes, le ghetto de la vieillesse et celui de la folie, le refus du travail abrutissant, le retour à la nature, la dénonciation des pollutions, l'action des comités de quartier, l'exploitation commerciale du sexe, etc. ... Il paraît assez surprenant, de prime abord, de

constater une telle homogénéité dans les thèmes. Tous attaquent la civilisation. Hasard ? A mon avis : sélection. En effet, une des nouveautés de ce festival fut une présélection des films afin (selon les organisateurs) de n'offrir au public que des films d'un intérêt réel. Les films non retenus furent présentés dans une autre salle beaucoup plus petite (100 places).

Tout comme l'année précédente, le festival fut une confrontation à la suite de laquelle des prix furent attribués selon les mêmes critères que l'année 1974. L'aide à la créativité fut, elle aussi, réitérée. Sur 175 projets (le double de 1974), 87 furent retenus, parmi ces 87 projets, 52 furent aidés de manière générale et 35 reçurent des aides spéciales afin de mettre leur travail en évidence. Les cellules de sélection furent, elles aussi, modifiées par rapport à 1974 ; en effet, il n'y eut plus qu'une cellule, la cellule "d'appel" ayant été retirée.

A côté de la confrontation proprement dite, le public put assister à une sélection de films étrangers et à une retransmission en vidéo des films belges primés au premier festival national du film super 8. Parallèlement à ces retransmissions, une animation permanente se déroulait dans la galerie. Un atelier opérationnel exposant les dernières nouveautés en matière super 8 fonctionnait à temps

plein ainsi qu'une librairie audio-visuelle, une exposition photos, un studio vidéo, etc.

A voir cette atmosphère et cette parfaite organisation, tout aurait dû se terminer dans le même enthousiasme qu'en 1974, et pourtant !

Dès le premier soir, un problème de censure se posait au groupe organisateur et provoquait une altercation assez grave entre Jacques Van den Haute et André Piroux, et un certain agacement dans la salle.

La censure se posait au niveau de deux films : "Super bit" de Roland Lethem et "Corpus Christi" d'Eric Pauwels. L'exhibitionisme de l'un et la scène de masturbation de l'autre poussèrent Jacques Van den Haute à refuser la diffusion des deux films et ceci, à grand renfort d'articles de loi. André Piroux, quant à lui, voulait la projection des films au nom de la liberté. Ces films furent projetés et cet acte fut la goutte qui fit déborder le vase [1]. De toute façon, il serait erroné de croire que cet incident fut le seul et qu'il fut décisif pour la dissolution du groupe ; depuis le mois de février 1975, une animosité certaine régnait au sein du groupe de par l'imposition d'une sélection préventive ainsi que par "l'extrémisme" dont deux des membres faisaient preuve.

[1] cfr "Expression du super 8" p. 34

Le bilan de ce festival ? Certainement moins positif que le premier de par les incidents qui s'y sont produits ainsi que par la qualité des montages. Les cinéastes s'étaient donné comme tâche de "refléter l'époque dans laquelle ils vivent", mais ils ont un peu oublié le côté technique, peu de montages soignés, peu d'images étudiées, etc.

De toute façon, 1974 et 1975 étaient les balbutiements de l'organisation des festivals super 8 et Paris non plus ne s'est pas bâti en un jour.

DEUXIEME
PARTIE

INTRODUCTION

Cette deuxième partie de l'approche du cinéma super 8 en Belgique comportera l'analyse de deux ouvrages diamétralement opposés.

Le premier film : "Chair de Bois" fut réalisé par Serge Smulevic et son équipe, le groupe "Messidor". C'est un film poétique composé d'un scénario, d'un monologue adapté à l'histoire et aux images, d'une musique reflétant les impressions qui se dégagent du film. Le tout forme un ouvrage propre, étudié et merveilleusement artistique. On y retrouve quelques impressions de déchirements pareilles à celles qu'a connues l'auteur du film pendant la guerre, impressions pudiques, à peine esquissées. "Chair de Bois" est un film tel que le public imagine le cinéma classique, c'est-à-dire, une oeuvre créée de toutes pièces.

J'ai choisi ce film car il représente de manière incontestable le summum des prouesses techniques accomplies par un réalisateur super 8. Il est le démenti vivant d'affirmations telles que : "le super 8 est un appareil photo familial amélioré " ou encore "le super 8 est le brouillon du 16 mm ou du 35 mm ".

Le deuxième ouvrage de cette partie est "J'accuse" réalisé par Jules Brunin et par Mirko Popovitch. Il prouve l'impact que peut produire un film, fût-il tourné en super 8, lorsque son thème aborde certains problèmes. "J'accuse" est une collection, une accumulation de documents, qui décrit la vie des enfants du juge en institution. Jules Brunin n'a pas voulu, dans ce film, créer quelque chose de beau ou d'artistique, quelque chose que l'on admire pour la qualité des images ou par le romantisme de la musique. Il s'est servi de sa caméra pour publier un tract comme support à une démarche globale.

J'ai choisi ce film car il fut le premier à utiliser le format super 8 afin de dénoncer une vérité injuste. Je l'ai également choisi pour les nombreuses réactions qu'il a suscitées. L'utilisation du super 8 comme arme dénonciatrice s'est depuis "J'accusé" considérablement développée. A noter dans ce domaine, le film récent de Jean-Claude Bronckaert : "Alain Rukiner", prix de la presse du troisième festival national du cinéma super 8. Ce film essaie de faire la lumière sur l'assassinat d'un jeune homme par un policier à Schaerbeek en 1976.

S E C T I O N I

CHAIR DE BOIS - SERGE SMULEVIC

CHAPITRE INAISSANCE DU FILM

En 1974, Serge Smulevic roulait vers Paris ; A la radio, il écoutait une émission de Lepersier et de Gérard Klein. Les deux animateurs racontaient un sketch dans lequel un arbre racontait comment il était né, comment on était venu abattre son vieux père, comment il avait été découpé en planches, et avait terminé sa vie comme porte dans un ministère de Paris. Cet arbre étant mort continuait à souffrir, car tout le monde frappait sur lui afin d'obtenir une audience chez le ministre.

A la suite de ce sketch , Serge Smulevic décida de s'inspirer de cette nouvelle pour faire un nouveau film. Il reprit l'idée de base qui était celle du fils qui raconte la vie de sa famille et commença le scénario.

CHAPITRE II

REALISATION DU FILM

§ 1 Thème

Un arbre grandit dans la forêt entouré de son père, de sa mère et de ses frères et soeurs. L'oncle Jules, le vieux célibataire de la famille vit seul dans un pré. Les vieilles tantes coquettes, garnissent les villas. L'arbre grandit paisiblement au sein d'une famille unie.

Un jour des hommes arrivent dans la forêt et marquent le père d'une croix blanche. Toute la famille hurle d'horreur, le père va mourir. En effet, d'autres hommes arrivent et devant les enfants et la mère muets de douleur, ils commencent à lui scier le corps. Après de longs gémissements, il s'abat aux pieds de tous. Son cadavre demeure quelque temps étendu aux pieds de ceux qui l'aimaient, puis, par morceaux, il est évacué vers une destination inconnue.

Le fils grandit, se marie, à son tour, il a des enfants qui poussent à son pied. Un jour, les hommes redoutables reviennent et le marquent d'une croix blanche. Il connaît son sort. A son tour, il va être tué, découpé, vendu aux enchères, puis transporté dans une scierie où il subira de nombreux traitements, avant de terminer ses jours sous la forme d'une porte.

§ 2 Les problèmes de réalisation

L'un des problèmes qui s'est posé à Serge Smulevic est celui de l'époque du tournage. En effet, dans sa "naïveté" (il l'avoue lui-même), il pensait que l'on abattait des arbres toute l'année. Or, ce film devait être terminé pour le festival mondial de Huy qui se déroulait deux mois plus tard.

Un ami qui connaissait personnellement le garde royal de la forêt de Soignes, lui promit de le renseigner. Une chance énorme fit que quelques jours plus tard, on dû abattre un chêne de 300 ans qui était malade. Serge Smulevic alla voir le garde-forestier et lui demanda l'autorisation d'assister à l'abattage. C'est là qu'apparut le deuxième problème.

En effet, le garde-forestier n'appréciait guère la présence de cinéastes, sous prétexte que ceux qui venaient soi-disant pour filmer comment on abattait un arbre et pour la beauté du spectacle (ou pour la tragédie), projetaient le film afin de montrer comment on saccageait les forêts. Après l'avoir rassuré, en lui expliquant que son film serait tourné en super 8 et qu'il ne serait pas diffusé, il reçut l'autorisation de filmer à la seule condition qu'il montrerait de manière explicite les parties malades de l'arbre.

Au niveau de la réalisation proprement dite, les séquences de l'abattage et de la chute de l'arbre furent réalisées à l'aide de deux caméras. L'une captant le sciage et la chute de l'arbre, l'autre filmant la réception. Le son fut pris de manière autonome grâce à un enregistreur UHER.

Toutes les images constituant le reste du film, c'est-à-dire le paysage qui entoure le chêne, la description de la famille, le traitement du bois en scierie, et caetera furent filmées par la suite.

§ 3 La vente aux enchères

La "vente aux enchères" est une séquence du film qui se déroule après la chute du chêne. J'ai tenu à analyser cet élément de manière individuelle, car cette séquence a donné cours à de nombreuses polémiques.

Lors de cette séquence, un homme tout de noir vêtu, debout sur le tronc, attire la foule et procède à la vente du bois sur la chanson de Gilbert Bécaud : "La vente aux enchères".

Il est important de signaler que dans la vie courante, cette vente aux enchères existe réellement ; lorsqu'un arbre a été abattu, les marchands se réunissent autour de lui et achètent des lots de bois par cette

méthode. Le but de Serge Smulevic, dans le film, a été de ridiculiser la vente aux enchères, c'est pourquoi le marchand a pris la forme d'un clown grimaçant, sautant, dansant, ridicule sous un chapeau haut de forme démodé, la musique de Gilbert Bécaud ne fait qu'amplifier la caricature souhaitée.

Un fait certain est que les gens sont pour le moins surpris de la transition de cette séquence sur le reste du film. Pourtant, lorsqu'on connaît l'existence réelle de la vente aux enchères, on ne peut blâmer Serge Smulevic de nous avoir épargné le côté harassant et monotone du procédé.

§ 4 Montage

"Chair de bois" a été entièrement construit au montage. Après avoir monté la bobine image du film, qui dure douze minutes, Serge Smulevic alla trouver Alex Busamel, compositeur de musique légère afin de lui proposer la composition de la musique du film. Emballé par le sujet, Alex Busamel réunit tous les musiciens de l'orchestre de Salvatore Adamo et composa la musique, qui fut enregistrée sur une bande huit pistes. Parallèlement, Serge Smulevic avait enregistré tous les bruitages du film (vent, chute de l'arbre, scierie, etc.). Or, la musique reflétait tellement bien les bruits de souffrance, les raclements, etc. que la majorité des bruitages furent retirés de la bande son. Par la suite, Serge Smulevic écrivit les textes en visionnant

le film de nombreuses fois.

§ 5 Financement du film

"Chair de bois" est un film économique, en effet, il a coûté à son réalisateur la somme modique de 5 000 francs. Le prix comprend les frais de pellicule et de sonorisation Alex Busamel ayant composé la musique gratuitement.

Le faible prix de revient de ce montage s'explique également par le fait qu'il y eut très peu de chutes. Il est intéressant de savoir qu'une bobine terminée représente en général le tiers ou le quart des prises de vues filmées.

Comme je l'ai expliqué lors du chapitre consacré à l'évolution du groupe "Messidor", cette association ne touche aucun subside, c'est-à-dire que le financement de "Chair de bois" a été assuré entièrement par le groupe "Messidor" et plus particulièrement par Serge Smulevic qui en est le réalisateur.

CHAPITRE III

DIFFUSION ET OPINION PUBLIQUE

"Chair de bois" a été diffusé pour la première fois en 1974 au festival mondial du cinéma à Huy où il reçut le grand prix, ensuite, c'est au "concours national de Belgique" que lui fut attribuée la première médaille d'or.

Depuis, le film a été programmé trois fois à la R. T. B. ; entre autres dans l'émission "Courts-métrages" de Jacques Boijelot [réalisateur du film "paix sur les champs"], et dans l'émission "Carrefour 17" de Jeanine Modart ; à propos de cette émission, Serge Smulevic a estimé que la projection de son film était venue mal à propos, le thème de l'émission étant l'écologie. Or, Smulevic estime que l'abattage des arbres est une chose nécessaire à la vie de la forêt, elle-même.

L'opinion publique, quant à ce film est assez unanime ; "Chair de bois" a recueilli un succès considérable auprès de tous les publics et particulièrement auprès des jeunes qui constituent cependant un public assez difficile et relativement acerbe. Lors de la projection de "Chair de bois" en 1974 au festival de Huy, les bulletins de vote distribués au public en fin de festival consacrèrent de manière

quasi totale le film "Chair de bois", événement sans précédent, dans un festival où le public est on ne peut plus hétérogène.

S E C T I O N II

J'ACCUSE - JULES BRUNIN

CHAPITRE INAISSANCE DU FILM

Un groupe dont faisait partie Mirko Popovitch s'occupait de protection de la jeunesse. Leurs activités étaient faites de conférences, de chansons, etc. . Leur but ? Dénoncer les injustices qui se déroulaient dans les homes pour enfants du juge.

Un moment arriva où ils décidèrent d'atteindre le public le plus étendu possible. Un gros problème demeurait, quelle arme, quelle technique de diffusion choisir ?

A cette époque, Mirko Popovitch était une des chevilles ouvrières de l'organisation du festival super 8 de 1975. Comme il le dit lui-même : "J'y croyais à fond". C'est ainsi qu'ils décidèrent, Brunin et lui, de monter une accusation grandiose contre le système existant, et ce, sous une forme révolutionnaire : le super 8.

CHAPITRE II

REALISATION DU FILM

§ 1 Thème

Le film original de "J'accuse" est un montage continu de scènes de la vie quotidienne de homes belges tels que Mol, Brasschaet, Wautier Braine, Nivelles, Swarlee. On y voit des vues extérieures des homes, des vues de l'intérieur des institutions, des enfants blessés, battus, des éducateurs, et des actions précises, telles que le cas d'un garçon d'une quinzaine d'années, Marc, qui était battu par son père, un gendarme de Gand. Celui-ci, qui avait tout pouvoir sur ses enfants, les fit placer dans un home. Le petit Marc, passionné par le super 8, commença lui-même à filmer ses problèmes, sa vie en institution, ses convocations chez le juge d'instruction. Quelques images de procès, filmées à la sauvette, apparaissent également.

Une scène assez équivoque montre des ouvriers ôtant les barreaux d'une arcade donnant sur la campagne, puis bouchant cette même arcade par des briques. Le film révèle que le motif de ce changement est un jeune qui, une fois sorti du home, était revenu avec une carabine et par cette arcade, avait tenté d'assassiner un éducateur. Le film nous montre clairement que plutôt d'essayer de comprendre pourquoi

quoi cet accident s'était déroulé, l'institution préfère priver les enfants du sentiment fictif d'évasion et de liberté que représente pour eux la vue sur le monde extérieur.

Une autre scène dramatique, celle où des enfants sont condamnés à un genre de travaux forcés, sous l'oeil de quelques éducateurs menaçants et fulminants à la vue de la caméra. Les enfants, une fois débarrassés des éducateurs (qui étaient partis appeler les gendarmes à cause de la caméra), n'osèrent pas prononcer un mot, terrifiés par la répression qui les attendait.

Ce genre de scènes, on les retrouve tout au long du film et on comprend aisément l'impact qu'il a eu.

§ 2 Problèmes de réalisation

Est-il besoin de préciser que la réalisation de ce film ne fut qu'un seul et énorme problème. L'article 80 de la loi du 8 avril 1965 sur la protection de la jeunesse stipule clairement qu'il est interdit de filmer des mineurs d'âge et de projeter ces images en public.

Toutes les images obtenues, le furent en cachette, Brunin et Popovitch usèrent de plus d'un stratagème afin d'obtenir quelques mètres de pellicule. Ils s'introduisaient dans les homes escaladant clôtures et murs, ou mieux

encore, en se cachant dans une camionnette de livraison en filmant de l'intérieur toutes les scènes dramatiques qui constituent la vie d'un enfant du juge.

Parfois, l'aventure se déroulait bien, le plus souvent, elle se terminait en insultes ou à la gendarmerie. De nombreuses bobines furent saisies et les attaques contre Brunin, de plus en plus répétées.

Au niveau de la technique, le problème se posait également. A partir du moment où un réalisateur choisit une caméra super 8 comme témoin invisible d'une situation peut-on lui reprocher une mise au point qui n'est pas impeccable ou une luminosité peu agréable ? Je ne pense pas. L'intérêt de ce film réside en son contenu et non en sa technique.

§ 3 Montage du film

Que dire du montage de "J'accuse" sinon qu'il fut précipité. Mirko Popovitch avait inscrit au festival national du super 8 en septembre 1974, un film du nom de "J'accuse". Le projet des deux associés était de créer une reconstitution fictive des documents filmés qu'ils avaient recueillis. Ceci, bien sûr, avec des enfants comme comédiens. Cependant, dépassés par le temps et par les événements, ils avaient dû abandonner le projet de la diffusion durant le festival. Or, le vendredi 21 septembre, jour de l'ouverture

du festival, Mirko Popovitch reçut un télégramme : "Brunin arrêté". Brunin avait été l'objet d'un mandat de perquisition obtenu par un gendarme de Gand [1] et d'un mandat d'amener, manoeuvres mal déguisées et destinées à le faire taire.

A cette nouvelle, Mirko Popovitch décide de réagir. Il réunit rapidement toutes les bobines concernant les homes, et durant les projections du festival [dont il était responsable], il coupe, colle les bobines les unes aux autres, et ce, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le samedi matin, le montage image est terminé, il est constitué par une bobine de quinze minutes, collection de toutes les informations récoltées.

Un problème demeure, quel texte choisir pour le film. Brunin est absent. Mirko Popovitch décide alors d'écrire un texte lui-même. Ainsi, il commence à "accuser". Samedi, 14h.00, Brunin, libéré de son mandat d'amener (la détention dans ce cas ne peut excéder 24 heures) entre en trombe dans la cabine de projection, il est aussitôt mis au courant de la démarche entreprise par Mirko Popovitch, il revoit le texte, le répète deux ou trois fois, et c'est en direct que le film est projeté.

Les deux réalisateurs n'ont pas eu le temps de faire une bande son, tant pis, Mirko Popovitch fait placer

[1] cfr problèmes de réalisation p. 71

deux micros dans la cabine technique ; l'image démarre en même temps que deux hommes, l'un jouant de la guitare derrière son micro, le deuxième, harçassé par une nuit de détention, et très ému, commence dans le deuxième micro un réquisitoire criant de vérité : "J'accuse..."

Il était initialement prévu que les textes et la musique seraient enregistrés par un technicien lors de la projection en direct. Malheureusement, une défaillance technique mêlée à beaucoup d'émotions empêcha la réalisation de ce projet. Mirko Popovitch et Brunin décidèrent alors de refaire une bande sonore. L'émotion et la fatigue n'y étaient plus et la bande refléta beaucoup moins le cri de vérité souhaité par Jules Brunin.

Ainsi s'est déroulé le montage peu banal d'un film qui a fait beaucoup de bruit.

§ 4 Financement du film

Je n'aborde que brièvement cet aspect, pour signaler que "J'accuse" fut entièrement financé par ses auteurs. En effet, le but de Mirko Popovitch et de Jules Brunin n'était pas à la base de tourner un film super 8 sur les enfants du juge, mais de rassembler une documentation étendue sur le sujet, le super 8 n'étant qu'un support.

Des subsides étaient en 1974, accordés à certains réalisateurs qui avaient présenté au jury du groupe "Expression super 8" un dossier contenant le scénario et le découpage.

Selon l'intérêt du film, le jury accordait ou n'accordait pas de subsides au film. Or, je rappelle que Mirko Popovitch décida de présenter l'ensemble des bobines le jour de l'ouverture du festival, il est, par conséquent, normal qu'il n'y eut aucun subside. A noter que ce film dans son ensemble, rapporta à ses réalisateurs environ 25 000 francs (fruit des prix remportés par le film etc.) .

CHAPITRE III

LA DIFFUSION ET LA SAISIE DU FILM

§ 1 L'opinion du Parquet

Pour le Parquet, "J'accuse" est en infraction avec l'article 80 de la loi du 8 avril 1965 sur la protection de la jeunesse qui stipule que "sont interdites la publication et la diffusion par le livre, la presse, la cinématographie, la radiophonie, la télévision ou par quelque autre manière, de textes, dessins, photographies ou images de nature à révéler l'identité des mineurs poursuivis ou qui ont fait l'objet d'une mesure de garde, de préservation et d'éducation " .

Comme son appellation l'indique, le but de cette loi est évidemment de protéger les mineurs d'âge. Le Parquet estime que toute publicité pour un mineur d'âge faisant l'objet de mesures prises par le Tribunal peut, plus tard, lui porter préjudice. (Par le fait, par exemple, que le public puisse découvrir les antécédents judiciaires d'un jeune, par la projection d'un film où il apparaît). Les infractions à cet article de loi sont passibles d'un emprisonnement de 2 mois à 2 ans et d'une amende de 300 à 3 000 francs ou d'une de ces peines seulement.

§ 2 Les faits

La première projection de "J'accuse" se déroula donc (1) en direct, lors du deuxième festival du super 8 en 1975. Pendant la projection, la salle tendue et silencieuse [ce qui fut rare durant les festivals] assista aux accusations de Jules Brunin. A la fin du film, quelques instants de silence complet, puis un tonnerre de réactions.

Il est important de savoir que les personnes présentes dans la salle savaient ce qu'elles allaient voir. En effet, Mirko Popovitch avait, le vendredi soir, écrit un stencyl publié à un millier d'exemplaires sur lequel il annonçait : "Nous signalons que Jules Brunin, auteur du livre : "l'enfer des gosses" et qui depuis des mois se bat pour dénoncer les abus de la protection de la jeunesse, vient d'être arrêté à la suite de ses actions. Projection du film "J'accuse" samedi à 16h.00 dans l'auditorium." Le tract fut distribué le vendredi soir et le samedi matin au public et ce, avec l'aide de tous les membres du groupe "Expression super 8".

Après le festival, Brunin présenta "J'accuse" à la "permanence" (rue d'Ixelles), à la demande d'un journaliste. La bobine fut projetée à l'aide d'un projecteur double 8. Le bilan de cette projection : un film haché et griffé de part et d'autre, le fruit d'un travail de plusieurs

(1) cfr. "Montage du film" p. 72

mois totalement anéanti.

Grâce aux chutes de pellicules récupérées par Mirko Popovitch, les réalisateurs montèrent une nouvelle version avec un autre contenu, un autre texte, une autre musique. Réalisation piètre au niveau technique (peu de réalisateurs prennent soin des chutes) et au niveau du contenu.

Pourquoi une nouvelle version ? Tout simplement parce que le titre "J'accuse" jouissait d'une grande popularité (due au festival) et que pour Brunin, il servait de base à une grande campagne contre les abus en matière de protection de la jeunesse. De plus, dès le 24 novembre, lors d'une conférence au centre culturel d'Uccle, les saisies commencèrent.

Le film fut saisi une deuxième fois à Namur le 15 décembre, une troisième fois lors d'une conférence à l' U. L. B., en janvier 1976. Une quatrième saisie s'opéra à Ath en février, et depuis, le film continua d'être présenté et saisi bon nombre de fois.

Les saisies ne firent qu'accroître la popularité de Jules Brunin. Par conséquent, plus le film était saisi, plus cela permettait à Jules Brunin de sensibiliser la

majorité du public.

Est-il nécessaire de faire remarquer le peu de perspicacité du pouvoir judiciaire belge qui, par ses saisies répétées, ne fit que servir la cause de Jules Brunin ?

Une question importante apparaît à ce niveau, le pouvoir judiciaire s'est-il basé sur un titre ou sur un contenu pour procéder aux nombreuses saisies ? J'ai interrogé à ce propos Mirko Popovitch et essaie ici de retranscrire le plus fidèlement possible la réponse qu'il m'a fournie : "Le Parquet ne réfléchit pas, il a entendu un titre : "J'accuse", a entendu la publicité faite autour du film et a saisi le film. Le film en lui-même n'existe pas, sauf la première version qui a été détruite, les autres versions ne sont que du vent, quelques mètres de pellicule qui contiennent n'importe quoi, "ils" pouvaient saisir autant qu'ils voulaient, cela nous était égal, cela nous faisait une publicité énorme et c'est ce que nous recherchions. De toute façon, nous ne risquons rien, car le film ne contenait rien, pas de générique, pas de titre, et des images totalement banales. "

Alors, pourquoi le Parquet a-t-il continué les saisies? La projection d'une bobine aurait suffi à rétablir la vérité. La réponse est simple, le Parquet ne se donne pas

la peine de visionner le film saisi [de toute façon, le Parquet ne possède pas le matériel super 8]. Lorsqu'il est averti d'une projection, il envoie un gendarme au lieu de la diffusion, celui-ci réquisitionne le film, c'est-à-dire, la bobine, sans même savoir ce qu'elle contient et la fait parvenir au Parquet. Cela paraît-il énorme ? Oui, sans doute, pourtant, il y a peu de temps, on a pu assister à la preuve accablante de ce que je viens d'énoncer.

Lors du procès de "Stéphane, enfant du juge", film du même acabit que "J'accuse", les magistrats entrèrent en conflit de manière violente les uns vis-à-vis des autres afin de savoir si le film devait être saisi. Ceci, jusqu'au moment où le juge demanda qui avait vu le film. A cette question, aucune réponse positive, ces messieurs de la justice débattaient le sort d'un film qu'ils ne connaissaient pas. C'est ainsi que l'on put assister à la procession de tous les magistrats de l'assemblée qui, en toge, se ruèrent du même pas dans une salle voisine du palais de justice qui possédait un projecteur !

Actuellement, il ne reste plus rien du film. Quelques bobines éparpillées à différents endroits, c'est tout. Jules Brunin et Mirko Popovitch estiment avoir atteint de manière suffisante leur but de conscientisation du public. Par conséquent, la projection d'images banales

n'apporterait aucun avantage supplémentaire. Lorsqu'il arrive au public d'entendre le mot : "J'accuse", il ne pense pas au film mais aux problèmes des enfants en institutions et c'est cela le plus important.

C O N C L U S I O N

Tout au long de ce travail, j'ai tenté de découvrir et d'expliquer les différents points d'impact du cinéma super 8.

Le super 8 ne représente nullement la miniaturisation des techniques et du matériel cinématographique traditionnel. Il possède une spécificité particulière qui trouve sa consécration dans la pédagogie, dans l'animation socio-culturelle, dans la thérapie et aussi dans la dénonciation d'actes injustes ou de situations intolérables.

Au niveau des groupes belges spécialisés dans la réalisation du super 8, on constate à quel point ces groupes se développent de manière rapide et effrénée. Si le Ministère de la culture française et le conseil de l'agglomération bruxelloise apportent une aide financière importante au centre national de création et de diffusion du super 8, on peut, par contre, exprimer quelques regrets face aux difficultés que connaissent certains groupes indépendants qui voient leurs activités freinées à cause de détails techniques.

Le cinéma super 8 a trouvé sa raison d'être et constitue, dans l'ensemble des médias, un des moyens

d'expression le plus facile, le moins coûteux, et par là, le plus efficace dont nous disposons à l'heure actuelle.

Néanmoins, si certains organes comme la R. T. B. ou certains pouvoirs politiques favorisaient de manière plus manifeste l'expansion du super 8, il accéderait enfin à la place à laquelle il a droit dans la cité.

BIBLIOGRAPHIE

1. De Michel Lancelot : Le jeune lion dort avec ses dents
Edition Albin Michel (1974)
2. Dossier C. R. I. S. P. : "La situation du cinéma belge"
3. De Michel Crêteur : Cinéma et animation culturelle
Cahier J. E. B.
4. De Robert Malengreau : Revue "Le livre blanc du super 8"
Edition spéciale de la
Revue pour le cinéma belge
N°14 du mois de septembre 1975
5. Revue "Pour le cinéma belge" N°^s 15 (novembre 1975)
28 (janvier 1978)
29 (mars 1978)
20 (juillet 1976)
17 (mars 1976)
6. Revue "Les amis du film et de la télévision" N° 222
du mois de novembre 1974.
7. Article de La Libre Belgique du 17 novembre 1977

8. Articles du journal Le Soir des :

- 8-9 septembre 1974
- 15-16 septembre 1974
- 20 septembre 1974
- 27 septembre 1974
- 24-25 septembre 1974
- 20 mars 1974
- 24 septembre 1974
- 28 septembre 1974
- 13 janvier 1975
- 13 mars 1975
- 30 avril 1975
- 22 août 1975
- 21-22 septembre 1975
- 23 septembre 1975

9. De M. Olivier Hanssens : Travail sur le super 8

Réalisé en 1976.

10. Revue Science et Vie , numéro "Photo ciné 77"

11. Super 8 se déchaîne
de Michel Lebrun - éditions SOLAR.

12. Le cinéma amateur en 10 leçons
de Claude Tarnaud et Guy Fournié - Edition Hachette.

13. Le super 8 sonore et parlant
de Pierre Monier - Editions Paul Montel.

A N N E X E S

EXPRESSION SUPER 8
rue Paul-Emile Janson, 12
1050 - BRUXELLES.-

P.V. DE L'ASSEMBLEE DES CELLULES DE PRODUCTION
ET D'APPEL DU MARDI 4 JUIN 1974

La séance de travail débute à 18h.

Sont présents : Jacques VAN DEN HAUTE
Marcel CROES
Olivier COLLON
Robert MALENGREAU
André PIROUX
Patrick SLOSSE
Henri ROANNE
Eric RAUWELS

Excusés mais ont donné leur cotation :

Jean-Luc OUTERS
Guy LEJEUNE

Absents : Willaert ROBBRECHT

METHODE DE TRAVAIL POUR LA SELECTION DES PROJETS :

Chaque dossier fait l'objet d'un examen de la part des membres de la cellule. Ils apprécient en attribuant une cotation de 1 à 10. La moyenne des cotations exposées en même temps qu'un commentaire justificatif exclut ou accepte le projet (+ 50% = accepté, - 50% = refusé). Les projets qui obtiendront une moyenne inférieure à 50% seront examinés par la cellule d'appel qui pourra éventuellement les "repêcher".

Tous les dossiers seront réexaminés lors de la dernière réunion par les deux cellules qui statueront définitivement.

EXAMEN DES PROJETS : (R. : retenu, E. : exclu).

16.- "Félix" de BARBIER	E
20.- / PECH et DELAISSE	R
29.- / DEDONDER	E
30.- "Fragile" de DE COMBRUGGHE	E
31.- "Le sirop de l'Aube" de DE LEN	E
32.- "Le ventre, un supermonde" de Club A. Artaud	R
33.- "Kata Iai Keiko" de LEGREVE	R
34.- "Otomobyl" de DAPOZ	R

35.- "Wop, Bop A Loo Bop Ba Lop Bop Bop Bop" de LIPPERT	R
36.- "Tous des Jésus" de WATTECAMPS	E
37.- "Eveil" de JANSSENS	E
38.- "Vitrine" de ROLET	E
39.- "Jesus Christ Super Champion" de DELATTRE	R
40.- "Terril" de MICHEL	R
41.- "La Conversion" de MATERNE	R
42.- "La Saisie" de LUNDEN	E
43.- "Osiose" de COGELS	R
44.- "Un village un peu trop tranquille" de ROMEO LOPEZ	E
45.- "Un amour" de WALDMANN	E
46.- " / de POLTORAK	R
47.- "L'examen" de BAERTSOEN	E
48.- " / de VROMMAN	E
49.- "Et ça c'est permis ?" de DESMYSEN	R
50.- "Los Chiribiqueros" de BOCHKOLTZ	E
51.- "Symphonie pour 3 boules et tapis vert" de JACOBS	R
52.- "Histoire du Sexe mou" de JACOBS	E
53.- "Les Familles Soup et Grenat dinent" de DONATO	E
54.- "Gloire à Cos" de TRAZEGNIES	R
55.- " / de LARONDELLE	R
56.- "Exécuteurs testamentaires" de HOYOIS	E
57.- -----	
58.- "Non merci papa, je n'ai pas besoin d'une 750" de SCOUTS PIONNIER DE BOMEL	E
59.- -----	
60.- -----	
61.- "La santé est contagieuse" de LAITEM	R
62.- " Les premiers jours" de RAGHENO	E
63.- "Tropic's Boys" de POUQUET	R
64.- "Pellicule Non-bio-dégradable" de GRAS et BUYSSÉ	R
65.- " / de DEDONDER	R
66.- "Mélancolie" de QUINTIN	E
67.- "Solitudine" de SIMON	E
68.- " / de DELHASSE	R
69.- " La vie c'est la trottinette du bonheur ou le "Trotluper" de BAR	R
70.- "Les enfants qui apprennent à compter avant d'aller à l'école" de MEESTER	E
"La guerre des Homo-lanae" de MEESTER	E
"Sujets à l'Extrême Limite du cadre et même en dehors" de MEESTER	R
71.- "Petite histoire comme tant d'autres" de CHARTIER	R
73.- "Il s'appelait Jean-Marie, on l'appelait Gaston" de GROUPE KLOAK	R
74.- "Anne A" de SOUGNE	E
75.- " / de GUIMOT	E
77.- "L'Aube" de CHAPELLE	R
78.- "Paris 1974" de DELBREUVE	E
80.- "La ouille" de GOURDIN	R
81.- "Lieux Publics" de LEROY	E
21.- "316" de CHATEAU	E



SAFARIJON SUPER 8
rue Paul-Emile Janson straat 12
1050 Bru.
Tel.(02)649 89 26

National du Film Super 8
Inrichter van het Eerste Nationaal
Festival van de Film Super 8

- 88 -

Bruxelles, le 11 juin 1974

Cher Ami,

Conformément à la dernière réunion du Conseil d'Administration, la cellule d'appel s'est réunie le jeudi 6 juin 1974 à 18 heures à l'Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Pierre.

Etaient présents : Jacques VAN DEN HAUTE
Robert MALENGREAU
Henri ROANNE
Olivier COLLON

Au cours de cette réunion, la cellule d'appel a procédé à l'examen des dossiers litigieux. Cet examen a donné les résultats suivants : les projets portant les numéros d'inscription :

1. - GODIN - "Jésus-Christ Super Etron" - accord pour 1/2 heure.
- 5bis - HAUTIER - "Cinéma 74"
- 23 - ODEYN - "Erostrate"
- 30 - DE CROMBRUGGHE - "Fragile"
- 45 - WALDMANN - "Un amour" - accord pour 1/2 heure
- 50 - BOCHKOLTZ - "Los Chiribiqueros"
- 53 - DONATO - "Les Familles Soup et Grenat dînent"
- 63 - POCQUET - "Tropic's Boys"
- 67 - PIERRE Simon - "Solitude"
- 74 - SOUGNIE - "Anne A"
- 81 - LEROY Annie "Lieux Publics"

ont été repêchés. Ceci porte le nombre de projets retenus par le Conseil d'Administration à 50.

Dans le plus bref délais, les intéressés recevront une lettre leur annonçant la nouvelle, ainsi que les documents relatifs à l'obtention de films et éventuellement de matériel, dès le début de la semaine du 10 juin 1974.

./..

EXPRESSION SUPER 8

EXPRESSION SUPER 8

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL 1974

Présents ou représentés : tous les membres fondateurs de l'A.S.B.L.

I) Constitution de l'A.S.B.L.

Les membres fondateurs approuvent les statuts figurant en annexe, à l'unanimité.

2) Désignation des administrateurs

L'assemblée générale désigne à l'unanimité comme administrateurs :

<u>Président</u>	: Jacques VAN DEN HAUTE
<u>Vice-Président</u>	: Marcel CROES
<u>Administrateur-délégué</u>	: Robert MALENGREAU
<u>Membres</u>	: Alain BERENBOOM Patrick SLOSSE Jean-Luc SCHELLENS Eric PAUWELS André PIROUX Didier DEMETER Hubert HEINE

- 3) Les films proposés sont sélectionnés par une "cellule de production" ; les films rejetés peuvent être "repêchés" en appel.

Sont désignés : à la cellule de production :

- André PIROUX
- Willaert ROBRECHT
- Patrick SLOSSE
- Marcel CROES
- Jean-Luc OUTERS
- Guy LEJEUNE
- Eric PAJWELS
- Jacques VAN DEN HAUTE

à la cellule d'appel :

- Robert MALENGREAU
- Henri ROANNE
- Jean-Luc OUTERS
- Olivier COLLON

à la cellule de sélection du film :

Seront appelés à visionner toutes les nouvelles candidates au festival du Super 8, tous les membres fondateurs de l'A.S.B.L.

La sélection s'opérera par vote à la majorité des membres présents.

Cette assemblée sera coordonnée par le Président et l'Administrateur-délégué de l'association Super 8.

- 4) Les films ayant fait l'objet d'une aide de l'association, sont sélectionnés d'office.

S E L E C T I O N B E L G E

Résumé du scénario

LE VENTRE UN SUPERMONDE

Club Antonin Artaud
(Groupe cinéma)

Fiction
18 minutes 15"
copie original coul./24 im.
sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Aline, c'est ma mère. Moi je suis dans son ventre.
De là, je te dis :
"Camarade, ton Destin est le mien. Je hais les thérapeutes et les animateurs. Ce sont des salauds qui viennent sucer ton sang, ta cervelle...
Mon cri est celui d'une bête blessée.
Ma mère, je ne l'ai pas connue. Elle est morte jeune.
Moi, je ne suis pas âgé et j'ai affreusement mal.
Les rats m'ont cassé la gueule.
Depuis, je suis un nomade statique, un marginal, un malade mental.

LES QUAIS DES GARES

Xavier Alexandre
08.09.1955

Fiction
20 minutes
copie original coul./24 im.
sec.
Son magnétique sur film
Version française

Il s'agit en très bref de ce qui se passe dans la tête d'un type qui attend son train sur un quai de gare. Le film se présente donc comme une succession de flashs : certains souvenirs, projets, rêves qu'a l'acteur, le tout soutenu par de fréquents rappels de l'activité dans la gare et de l'acteur qui attend.
Le but de ce film est d'essayer de décortiquer le processus de la pensée de l'acteur, par la mise en évidence de certaines associations par exemple, mais aussi de démontrer par là même que personne n'a accès à la pensée propre de l'acteur. C'est le rôle de quantité de passages que le spectateur ne peut répertorier, il doit donc s'avouer vaincu et reconnaître que l'univers personnel de l'acteur qui attend lui est interdit. Le titre "Les quais des gares" est un essai de généralisation, il veut inviter le spectateur à s'identifier avec le processus de réminiscence, mais non avec le contenu des souvenirs.

Résumé du scénario

HISTOIRE DE LA MAMMA

Artur Da Costa
07.01.1943

Fiction / expérimental
27 minutes
copie original coul./18 im.
sec.
Son magnétique sur film
Version française.

"Histoire de la Mamma" est un film dont le scénario n'a pas de début, ni de fin : c'est une expérience, un ensemble de choses ratées, un projet à continuer ... Il est peut être un cauchemard où "passent" des gens, des objets, des endroits ... Il peut être aussi un rite, un mystère ou une simple confusion d'images qui glissent les unes après les autres ... Un film de vampires, qui sait ? ...

LA VILLE EST AILLEURS

Atelier Film de la Haute
Senne.
Document
33 minutes
copie original coul./24 im.
sec.
Son magnétique sur film
Version française.

"Les navetteurs, des déportés quotidiens en chemin de fer, il y en a 1.809.527 en Belgique soit 1/5 de la population. A Tubize, gare la plus proche de notre village, entre 6h30 et 8h, 3.800 personnes prennent le train tandis que 4.100 personnes en descendent : plus ou moins le même nombre. Dans le sens Bruxelles-Tubize principalement des travailleurs immigrés ; dans le sens Tubize-Bruxelles principalement des Belges. Les Belges ne veulent plus travailler dans leurs régions ; on les paie trop mal mais surtout trop insalubre, trop dangereux : les forges de Clabecq ne sont elles pas assurées pour un mort semaine ? Les immigrés feront donc l'affaire ..."
Extrait du Commentaire de "LA VILLE EST AILLEURS"... Collectif de réalisation de l'Atelier Film de la Haute Senne.

P.S.- Pour nous, le film n'est pas un objet qui se contemple passivement dans une salle plus ou moins douillette. Le film a été fait par et pour les habitants de notre village. La 1ère projection a réuni 150 personnes pendant plus de trois heures.

MARIN

Yves Collignon
24.01.1947
Fiction
11 minutes 15"
copie coul./24 im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

C'est la rencontre de deux êtres, c'est la poursuite dans le soleil, dans les ténèbres d'un navire. C'est le coup de foudre. L'abandon des sens, qui pousse l'homme à vouloir connaître l'homme. Cet autre qui est l'origine sauvage, le cri dans les bouches. C'est l'arrêt dans le temps où les secondes durent des nuées et puis au bout de la course, le plongeon dans la chair.

MEESPELEN A.U.B. /
PARTICIPER S.V.P.

Armand De Hesselle
25.03.1946

Expirement
20 minuten
kopie kleur 18 beeld. sec.
klank 1/4 band afzonderlijk
Nederlandse versie.

Résumé du scénario

Déroulement d'une série de gags qui touchent à l'absurde.
Thème : société ou petits évènements.

HELTER SKELTER

Wim Reniers
31.05.1937

Experiment
4 minuten 30"
kopie origineel zwart-wit
18 beeld.sec.
klank magnetisch op film
Nederlandse versie.

"Helter Skelter", en néerlandais : sens dessus-dessous, fuite, chaos ; mais aussi le tobogan de la foire, où les petites voitures manquent les tournants en grinçant et s'écrasent dans une chute vertigineuse. Soutenues par la musique rapide et agressive des Beatles, les images déferlent comme une tornade sur le spectateur et créent une impression d'absurdité et de violence.

SURROUNDINGS

Luc Gubbels
09.04.1944

Experiment
38 minuten
kopie origineel kleur 18
beeld sec.
klank magnetisch op film
Nederlandse versie.

Expérience basée sur des impressions de l'environnement quotidien.

SOIS UN HOMME

Milos Drago
23.09.1948

Fiction
15 minutes
copie original coul./24 im.
sec.
Son magnétique sur film
Version française

Film subversif, s'attaquant à certains aspects de notre société (envahissement de la police, démolitions, hypocrisie politique, publicité).
Le film se présente sous l'aspect d'un reportage entrecoupé de séquences de raccord. Le ton est ironique, souvent amusant.

MARCHE A TERME

Dany Jannin
26.05.19

Document
10 minutes 40"
copie original coul./24
im.sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Portrait psychologique d'Ariane Bergrieter, une jeune femme dont la créativité débouche sur un univers délirant. Sa difficulté d'être la pousse à sortir du quotidien et à multiplier les expériences.
Le tout avec agressivité.

Résumé du scénario

UNE TACHE DE ROUGE POUR TA
REVOLUTION

Dany Jannin
26.05.19

Fiction
7 minutes 15"
copie original coul./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Une jeune fille a accepté, pour la première fois, de poser pour un peintre. L'atmosphère de l'atelier et peut être sa nudité l'incitent à méditer sur son éducation, ainsi qu'à la difficulté de s'en libérer. Le fait d'être rousse l'avait confrontée dès l'enfance à une forme de racisme. C'est peut être l'origine de sa révolte.

Au cours du vernissage d'une exposition où la toile est exposée, nous assistons à l'habituel échange de banalités mondaines. Une fillette se fait rabrouer par ses parents au nom de la bonne tenue.

SMACH

Jean-Claude Bronckart
29.02.1944

et

Jacques Vandeborre
24.03.1953

Fiction
10 minutes
copie original coul./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Film anti-pollution.

CANNES CONTRE-CHAMPS OU
(CON COMME CANNES)

Michel François
25.01.1956

Document
17 minutes
copie original coul./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

"Ce n'est plus le festival du film, c'est le festival du fric, c'est le festival du sexe, mais c'est pas le festival du cinéma. De toute façon, entre les films de culs, et les films de banditisme, y a pas grand' chose.

Un certain public...une race de vipères... tubes digestifs ambulants, voyeurs à l'affût du scandale de l'année". Cannes, c'est tout ça ; et ça vaut justement le détour.

THE WORKING-CLASS MAN IS
SOMETHING TO BE !!!

Luc Gubbels
09.04.1944

en
Ronald Feyaerts
11.10.1945
Cinema GaGa

Absurd-komische schets.
Sketches comiques et absurdes.

Résumé du scénario

Experiment
4 minuten 30"
kopie origineel kleur/24
beeld.sec.
klank magnetisch op film
Nederlandse versie.

LE VICTORIEUX

Juan d'Oultremont
13.04.1954

20 minutes
copie original coul./18
im. sec.
Bande 1/4 séparée
Version française.

Celui-ci se limite au mouvement inversé d'une moto et d'une ambulance, mouvement expliqué à la fin du film par l'accident de la moto.

WAGNER PARMİ NOUS

Robert Henssens
04.03.1945

Fiction
30 minutes
copie original coul./18
im. sec.
Son bande 1/4 séparée
Version française.

Wagner parmi nous, c'est la musique dans notre vie. Le film comporte quatre parties. Rythme : c'est une chevauchée d'images. Dans cette séquence vous verrez qu'un chef d'orchestre a certaines similitudes avec un chef de chantier, chasseur d'images ou un agent de circulation qu'il soit masculin ou féminin.

Adieu la vie : ce sont les derniers moments d'une vie qui s'en va et d'un passé qui revient. Un soldat jeune en est la victime que ce soit 14-18 ou 40-45 ou une guerre à venir, aucune importance pour celui qui va mourir.

Poésie interrompue : des gens heureux et des gens malheureux ; des animaux libres, d'autres abandonnés. Il y a la nature elle aussi troublée par une certaine pollution, mais, ne dit-on pas après la pluie le beau temps.

L'éternel retour : un enfant naît, un homme se meurt. Ceci est le cheminement de plusieurs existences à des moments différents de leur vie jusqu'à l'extrême limite et puis, c'est l'éternel retour.

LIGNE 124, KILOMETRE 11
Pierre Gordower
15.06.1955

Document
10 minutes
copie original n.b./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Une journée des travailleurs du Rail vécue à travers un jeune ouvrier et entre quelques trains qui s'étirent d'ennui le long d'une voie numéro 123 ou 105. Travail dur s'il en est, mal payé. On y trouve encore des journaliers comme il en existe aux Etats-Unis pour le ramassage des oignons.

De temps à autre, un accident, alors ils travaillent deux jours et deux nuits sans arrêter. Il y a aussi la pause à midi, on laisse les machines, on mange ses tartines et on joue aux cartes.

Résumé du scénario

Si on travaille à l'entretien on rentre le soir chez soi, il y a la T.V.
Puis le matin, une autre journée commence, avec les trains, les cartes, la pause...

SUPER-HUITRE

Roland Lethem
Cinéaste professionnel
Expérimental
26 minutes
copie original coul./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Quelques portraits de politiciens de mes amis. Jeu entre auteur et spectateurs consistant à donner des noms aux politiciens visés par les images.
Que ces cafards soient insultés par l'image quoi de plus normal, ne sommes-nous pas empoisonnés quotidiennement par leurs actes imbéciles et irresponsables. Que l'écran donne à voir leur extermination sans pitié, quoi de plus exaltant !
La vermine sera écrasée par la révolution : politiciens, au garde à vous ! FEU ! Et la politique, de poussière nauséabonde redevient boue inoffensive.

LA FAIM D'UN MONDE

Herman Bertiau
23.01.1953
Fiction
28 minutes
copie original coul./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Une fille bourgeoise, sage, propre et tout, rencontre dans une maison grandiose des ballons multicolores, des gosses, des chaussures, des morts, un cracheur de feu, des w.c., des bulles de savon, des couleurs, un énorme coussin, des tas d'anormaux, encore des couleurs, des hautes herbes, des sourires, des peaux douces et des couleurs multicolores (encore !) ; puis elle décide de balancer sa normalité pour vivre autrement.
Poème coloré d'une "autre vie" pour enfants (petits et grands).

EROSTRATE

Thierry Odeyn
06.01.1951
Fiction / Expérimental
18 minutes
copie original coul./24
im. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

"Dans une chambre close, il est tapi ; depuis trois jours, il n'a ni mangé, ni dormi. On a sonné et il n'a pas ouvert. Tantôt il va descendre dans la rue, et il tuera"...
Il est sans motivations apparentes et la presse va enterrer l'acte sous les antécédents.
Ce film n'explique pas, il montre.
Peut-être trouvera-t-on quelques clefs au travers d'un vécu subjectif imagé.
Peut-être a-t-il tué par dégoût viscéral des autres.
Peut-être a-t-il tué pour s'affirmer existentiellement.
Peut-être a-t-il tué pour échapper à un système social répressif.
Peut-être n'a-t-il pas tué.

Résumé du scénario

FAITES-VOUS DE PLUS EN PLUS
JOUIR.

Michel Laitem
15.04.1948

Fiction et documentaire
35 minutes
copie original coul./24
1m. sec.
Son magnétique sur film
VERSION française.

Mi-documentaire, mi-fiction : une fable anti-travail exhortant à la critique radicale de la vie quotidienne et à la révolte. La dérive d'un vagabond volontaire à travers la société du spectacle, qui prône la désertion généralisée, immédiate et définitive, et qui ne croit qu'à une nécessité : celle de se faire jouir de plus en plus. Un court métrage qui se voudrait une sorte d' "éloge de la paresse".

UNDERMOST

Annik Leroy
27.05.1952

Expérimental
14 minutes
copie original coul./18
1m. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

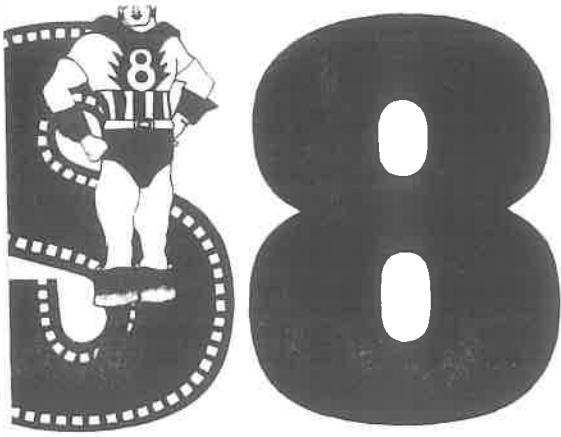
La ville est un ensemble de lieux communs. Le lieu commun étant, par définition mathématique, l'ensemble des points où l'indifférence peut être mesurée avec une égale intensité. En chacun de ces points vivent des individus qui s'ignorent faute de langage commun. Chacun soliloque, personne ne comprend. La musique résonne dans le vide, les signaux lumineux des machines n'attirent plus personne.

PROUT PROUT TRA LA LA

Les Boudoux
13.09.1945

Document
18 minutes
copie original coul./24
1m. sec.
Son magnétique sur film
Version française.

Ecoeurée tant par notre société d'andouilles que par l'inertie des morues prétendant la contester, une vieille dame vraiment indigne part féroce-ment en guerre contre les contraintes et les interdits de tout poil.



EXPRESSION SUPER 8 asbl
rue Paul-Emile Janson straat 12
1050 Bru.
Tel.(02) 649 89 26

Organisateur du Premier Festival
National du Film Super 8
Inrichter van het Eerste Nationaal
Festival van de Film Super 8

INFORMATION INFORMATIE

 2ème FESTIVAL NATIONAL BELGE DU FILM SUPER 8

 Septembre 75 / Centre Culturel de Woluwé--Saint-Pierre
 organisé par le Groupe EXPRESSION SUPER 8

En quelques mois, le SUPER 8 s'est imposé comme outil privilégié d'expression, de communication et de création. Partout dans le monde, des créateurs inconnus ou renommés tournent. Ils ont compris que le Super 8 est autre chose qu'une technique: un état d'esprit. Le Super 8, c'est le rêve de la caméra-stylo enfin réalisé. L'apparition sur le marché de caméras à son synchrone a désormais placé le Super 8 au rang d'instrument de production audiovisuelle à part entière. Définitivement, le Super 8 est donc cette nouvelle écriture qui peut être une arme, l'occasion de faire des expériences inouïes, ou le moyen d'exorciser ses phantasmes. Bref, un instrument privilégié pour l'animation sociale et culturelle.

En Belgique, le Groupe EXPRESSION SUPER 8 a prouvé par son action (notamment le 1er Festival Belge du Film Super 8 en septembre 74, et l'aide à la création de 60 films super 8) qu'il était décidé à multiplier et élargir les possibilités offertes aux réalisateurs et cinéastes non-professionnels - au sens le plus large du terme - de faire leurs premières armes, de s'exprimer par le film, quel que soit leur âge, leur milieu, leurs moyens ou leur philosophie personnelle.

 Si vous êtes intéressé par la réalisation de films super 8, voire vous proposez comme interprète ou assistant, ou encore si vous désirez participer au mouvement Super 8 en Belgique, remplissez cette fiche et renvoyez-la nous rapidement à EXPRESSION SUPER 8
 rue Paul-Emile Janson, 12
 1050 Bruxelles

Jc désire être informé sur les activités du Groupe EXPRESSION SUPER 8 en tant que
 réalisateur / acteur / assistant / technicien / scénariste / cameraman
 (biffez la mention inutile)

NOM, PRENOM..... AGE.....
 PROFESSION.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE.....

PROGRAMMATION DU FESTIVAL NATIONAL
DU FILM SUPER 8
DE SEPTEMBRE 1974 A BRUXELLES.

Vendredi 20 septembre 74

Heures	Titres des films	Réalisateurs	Minutage
19h 45	BRUXELLES CITE MODERNE JE T'AIME ET JE TE TUE	Citire BOKREICO	15 min.
19h 00	LE QUADRILLE DES LANCIERS	Marcel ORBAN	20 min.
19h 20	PIER	Christine MAGNIETTE	3 min. 30"
19h 24	LE TRAIN DE COLOGNE	Christine MAGNIETTE	3 min. 30"
19h 31	L'ORGANISATION	Stéphane SOLMES	7 min. 30"
19h 40	SALLY EN BILL	Fred VEESNOBES	16 min.
19h 56	SUICIDE ST SMOKER	Philippe UGEUX	15 min.
20h 15	I REMEMBER	Serge NICOLAS	12 min.
19h 27	PITIE POUR MA PLANETE	Luc RAMELOT	8 min.
19h 35	STUSTMAN HORSE AND LADY DREAM	Nine LA ROCCA	10 min.
19h 49	LA LISIERE	Roland TEFNIN	21 min.
19h 10	WAGNER PARMY NOUS	Robert HENSSENS	30 min.
19h 44	BROOD	Jos HEERDEKENS	5 min.
19h 00	ARRET		
19h 00	OPERATION ETOILE	Noel BAYE	20 min.
19h 20	BARBE A PAPA	Geneviève RIELANDT	25 min.
19h 45	LE REGLEMENT	Jean-Marie DEGESVES	7 min. 30"
19h 57	RENDRE A CESAR	Patrick de BOISER	12 min. 30"
19h 10	BROSTRATE	Thierry ODEIN	18 min.
19h 31	LE SCORPION	Pierre BOURGEOIS	9 min. 30"
19h 41	OTOMOBYL	Jacques DAPOL	18 min.
19h 02	27-32-72 MER	JACMOTTE-DEVAUX	26 min.
19h 28	ARRET		

Heures	Titres des films	Réalisateurs	Minutage
16h 56	LES PARAMETRES DE CHERBOURG	Jean MOREAU	35 min.
17h 13	DERNIERS SOUPIRS D'UNE MISE	Christine DIERGARTEN	12 min.
17h 29	FAITES VOUS DE PLUS EN PLUS JOUIR	Michel LAITEM	35 min.
18h 07	UNE SEPULTURE CLIMATISEE	Philippe RUBERLANT	25 min.
18h 35	ADELAIDE OU X	Claude DE GEYNST	22min.
18h 57	ARRET		
20h 15	HISTOIRE DE LA MAMMA	Artur DA COSTA SALGADO	27 min.
20h 42	MOESPELEN AUR	Armand DECRESSELLE	20 min.
21h 02	LA BEAUTE DU SOLEIL LE SOIR AU-DESSUS D'UNE SALADE RUSSE	Robert ROMEO LOPES	4 min.
21h 10	CASSES CONTRE CHAMPS OU CON COMME CASSES	Michel FRANCOIS	17 min. 30"
21h 28	PAR LE PETIT TROU DE L'ENTONNOIR	Groupe KLOAK	23 min.
21h 54	DEFENSE DE FUMER	Antoine JACOBS	
22h 04	ARRET		
22h 15	FILM NORS CONFRONTATION SELECTION ETRANGERE ET FILMS PROFESSIONNELS BELGES ET ETRANGERS		
21h 00	ARRET		

samedi 21 septembre 74

8h 45	A LA RECHERCHE DE ...	Martial LEQUEUX	55 min.
9h 43	PASSAGE	Vincent WAUTIER	34 min.
10h 17	74 CINEMA	Jean-Pierre HAUTIER	17 min.
10h 36	UN JOUR DU MONDE	Michel DEVIVIER	20 min.
10h 58	PROUT PROT PRA LA LA	Noel GODIE	18 min.
11h 17	GLOIRE A CON	CH. A. DE TRAZEGNIES	6 min; 30"
11h 26	LA FAIN D'UN MONDE	Herman BERTIAU	28 min.
11h 57	LA RUE	Antoine JACOBS	15 min.
12h 12	ARRET		
14h 00	FILMS NORS CONFRONTATION SELECTION ETRANGERE ET FILMS PROFESSIONNELS BELGES ET ETRANGERS		

Heures	Titres des films	Réalisateurs	Minutage
15h 00	LA MAIN SUR L'ENCLUME	Marcel ORBAN	29 min.
15h 32	ET CA C'EST PERMIS	Philippe DEWISEN	9 min. 40"
15h 49	OSMOSE	Benôit COGELS	21 min.
16h 12	SOIS UN HOMME	Milos DRACO	15 min.
16h 27	ARRET		
17h 00	KATA LAI KEIKO	Yves LEGREVE	7 min.
17h 07	L'ETRANGER	Marcel Pierre NICTER	3 min.
17h 14	LES POUPEES	Yvan LIENARD	35 min.
17h 51	L'AUBE	Carlo RI CHAPELLE	35 min.
18h 30	UNDENIEST 1	Annik LEROY	17 min.
18h 47	LIGNE 124. KILOMETRE 11	Pierre CORDOVER	10 min.
18h 57	ARRET		
20h 30	LE REFUGE	Stéphane LEJEUNE	23 min.
20h 56	SURROUNDINGS	Luc GUBBELS	36 min.
21h 34	HELTER SEELTER	Win RENIER	4 min. 30"
21h 42	LES QUAIS DES GARES	Marc BOSQUART	20 min.
22h 02	SKACK	Jean-Claude BRONCKART	10 min.
22h 13	THE WORKING CLASS MAN IS SOMETHING TO BE	Luc GUBBELS	4 min. 30"
22h 18	ARRET		
22h 40	LE VICTORIEUX	Juan D'OULTREMONT	20 min.
23h 00	LA DAME QUI SORTAIT DE LA MER	Pierre BOURGEOIS	13 min.
23h 14	GWENDOLIES	Daniel BRESSANNUTTI	19 min.
23h 36	LA CAGE A PLEURS	Pierre MATERNE	26 min.
00h 03	EVA PORO	Frans HEIVENE	34 min.
00h 30	ARRET		
<u>Dimanche 22 septembre 74</u>			
9h 00	LA CURE	Claude NAQUIN	49 min.
9h 55	JEUX DE MAINS	Jean-Claude BRONCKART	3 min.
9h 58	BREAK	Marc VAN KEER	25 min.

Heures	Titres des films	Réalisateurs	Minutage
10h 17	SOLITUDE	Pierre SIMON	15 min.
10h 32	ND ET PYLONE HAUTE TENSION	Gilbert RAILLE	30 min.
11h 06	ARME A	Philippe SOUGNIR	12 min.
11h 21	EVEIL	Jean-Louis JANSSENS	33 min.
11h 54	LE JEU	Michel DUVIVIER	30 min.
12h 24	ARRET		
14h 00	NIS MASTER'S FRET	Jean GROENEN	7 min. 30"
14h 08	IK WIL EEN VIS ZIJN	Jean GROENEN	3 min. 20"
14h 12	TOUS DES JESUS	PAUL WATTECAMPS	21 MIN.
14h 36	PERHAPS I WASN'T ALONE	Carl LENAERTS	5 min.
14h 41	NARE	François BANTAGATA	9 min. 15"
14h 54	LA VILLE EST AILLEURS	ATELIER FILM DE LA HTE SERN	35 min.
15h 31	MARIN	Yves COLLIGNON	11 min. 15"
15h 43	LE VENTRE UN SUPER MONDE	CLUB ANTONIN ANTAUD	18 min. 15"
16h 01	LA NOUILLE	Michel GOURDIE	
16h 20	FILM HORS CONFRONTATION SELECTION ETRANGERE ET FILMS PROFESSIONNELS BELGES ET ETRANGERS		
19h 20	ARRET		
20h 00	FILM HORS CONFRONTATION SELECTION ETRANGERE ET FILMS PROFESSIONNELS BELGES ET ETRANGERS		
22h 00	ARRET SEANCE DE CLOTURE.		

RESULTATS DU FESTIVAL NATIONAL DU FILM SUPER 8

DU MOIS DE SEPTEMBRE 1974 A BRUXELLES.

Prix de la presse :

"Ligne 124, kilomètre 11"

de Pierre Gordower.

Prix de l'alternative et prix du groupe "Expression super 8" :

"LE VENTRE UN SUPER MONDE"

du club Antonin Artaud

Prix de la créativité et prix à une femme cinéaste :

"UNDERMOST 1"

d'Annick Leroy.

Prix pour les qualités de la réalisation et prix pour
la qualité de la photographie :

"SURROUNDINGS"

de Luc Gubbels.

Prix du jury et prix du film éducatif :

"LA VILLE EST AILLEURS"

de l'atelier film de la Haute-Senne.

Prix Marcel Beaulieu :

"HISTOIRE DE LA MAMA"

d'Arthur da Costa Salgado.

Prix de la meilleure bande sonore :

"LA FAIM D'UN MONDE"

de Herman Bertiau.

Prix de la surprise :

"SMACH3"

Prix de la surprise :

" SMACH "

de Jean-Claude Bronckaert.

Prix de l'irrespect :

"SOIS UN HOMME"

de Milos Drago.

RESULTATS DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA SUPER 8
DU MOIS D'OCTOBRE 1975 A THERAN

1er Prix :

"Cet homme a un cheval"
de Nasser Gholamrezai (Iran)

2ème Prix :

"Les quais des gares"
de Xavier Alexandre (Belgique)

3ème Prix :

"Helter Skelter"
de Wim Reniers (Belgique)

Prix du festival international de Thérán

Prix au plus jeune cinéaste iranien :

"Roya"
de Rashid Davary (Iran)

Prix du meilleur cinéaste débutant :

"L'aviateur"
d'Olivier Stockman (France)

Prix du meilleur documentaire :

"Ya'as" et "Gar machine"
de Ahmad Ghalifar Manech (Iran)

Prix du club "Cinéma d'Avant garde" :

"Vicker's Crude"
de Kerry Collona (U.S.A.)

RESULTATS DU FESTIVAL NATIONAL DU FILM SUPER 8

DU MOIS D'AVRIL 1977 A LIEGE.

Prix de la presse :

"ALAIN RUCKINER, NOUS SOMMES TOUS EN DANGER"
de Jean-Claude Bronckart.

Prix de la créativité :

"7 NOVEMBRE"
de Erik Vantal.

Prix de la meilleure réalisation :

"LA PRISON DES LAITIERES"
de Marco Jadot.

Prix de la meilleure photo :

"CANCER"
de Armand Zaninetta.

Prix pour une recherche authentique de la forme
ou de la technique :

"LE CHEMIN A FAIRE"
de Moshe Leiser.

Prix RTB :

"BORINAGE"
du groupe Kloak.

Prix de la meilleure bande sonore :

"TUTS NICHTS DER JUDE WIRD VERBRENNT"
de Carl lenaerts.

Prix du meilleur reportage :

"ALAIN RUCKINER, NOUS SOMMES TOUS EN DANGER"
de Jean-Claude Bronckart.

Prix du meilleur scénario :

"POL AND DO"
de Jerry Koninckx.

Prix du meilleur montage :

"J.R. AND W.F."

Norbert Barnich.

Prix pour le meilleur film d'animation :

"MOVIE STAR"

de Norbert Barnich.

Prix du jury international :

"QUELQU'UN"

de Xavier Techonip.

Prix pour l'originalité de l'idée :

"L'INSOLENTE QUESTION"

de Jean-Claude Bronckart.

Prix d'encouragement à un jeune réalisateur :

"LES JARDINS POPULAIRES"

de Roseline Etienne et Françoise Gilain.

Mention du jury :

"LA CONFERENCE"

de Mirko Popovitch.

RESULTATS DU FESTIVAL NATIONAL DU FILM SUPER 8
DU MOIS DE NOVEMBRE 1977 A LOUVAIN-LA-NEUVE

Prix de la presse :

"Pimpernika"

de Marie-Anne Penasse

Prix de la créativité :

"Shampoing traitant N°1"

de Shampoing traitant

Prix de la meilleure réalisation :

"Ludwig"

de Patrick Genard

Prix de la meilleure photo :

"Kou"

de Jean-Claude Derudder

Prix pour une recherche authentique de la forme ou de la
technique :

"Les vacances imaginaires"

de Christian Rou

Prix de la meilleure bande sonore :

"To dream or not to dream"

de Bernard Fincoeur

Prix du meilleur montage :

"Money"

de Norbert Barnich

Prix pour l'originalité du sujet :

"Symphoniapokteinia"

de Peter Vanhaesendonck

FESTIVALS ACCESSIBLES AUX AMATEURS DE SUPER 8.

- Festival international de Cannes.
- Festival de Malte.
- Benelux film festival.
- Festival de Salzburg.
- Festival international de Belgrade.
- Coupe de l'amitié.
- Festival de Johannesburg.
- Festival mondial de Huy.
- Festival international de Salerno.
- Festival du Touquet.
- Festival international d'Albi.
- Festival écran film club de Bruxelles.
- Festival international de Lobito.
- Concours de la ville d'Irun
- Pave d'or de la ville d'Antony.
- Festival de Kelibia.
- Festival de Melbourne.
- Festival de Lisbonne.
- Festival international CIAFF.
- Festival du film maritime d'exploration de Toulon.

extrait de "Super 8 se déchaine"
de Michel LEBRUN, éditions SOLAR.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and transfers between accounts.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, with examples provided to illustrate the concepts.

The third part of the document discusses the various types of accounts used in accounting. It categorizes accounts into assets, liabilities, equity, revenue, and expense accounts. It also explains how these accounts are used to record transactions and how they are balanced at the end of each period.

The fourth part of the document discusses the importance of adjusting entries. It explains how these entries are used to ensure that the financial statements reflect the true financial position of the company at the end of the period. Examples are provided to show how adjusting entries are recorded and how they affect the accounts.

The fifth part of the document discusses the preparation of financial statements. It outlines the steps involved in preparing the balance sheet, income statement, and statement of owner's equity. It also discusses the importance of providing a clear and concise explanation of the results of the financial statements.

The sixth part of the document discusses the importance of internal controls. It explains how these controls are used to prevent and detect errors and fraud. Examples are provided to show how internal controls are implemented in a business.

The seventh part of the document discusses the importance of ethics in accounting. It explains how accountants are expected to act in a fair and honest manner and to follow the principles of professional conduct. Examples are provided to show how ethical decisions are made in accounting.

The eighth part of the document discusses the importance of communication in accounting. It explains how accountants must be able to communicate effectively with others in the organization and with external stakeholders. Examples are provided to show how communication is used in accounting.

The ninth part of the document discusses the importance of technology in accounting. It explains how technology is used to automate accounting processes and to improve the accuracy and efficiency of the system. Examples are provided to show how technology is used in accounting.

The tenth part of the document discusses the importance of continuous learning in accounting. It explains how accountants must stay up-to-date on the latest developments in the field and how they can continue to learn throughout their careers. Examples are provided to show how continuous learning is achieved in accounting.